

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1024

18 mai 2009

SOMMAIRE

@ LE BUREAU EUROPE S.A., en abrégé	Koblenz und Partner GmbH	49136
@ L.B.	La Brique Société civile	49138
Art & Antiques S.à r.l.	LBBW Luxembourg S.A.	49136
Astrea Holdings S.A.	LBC Luxembourg	49140
Beauté Essentielle S. à r.l.	Lickes Consulting S.à.r.l.	49143
Blackstone Healthcare Europe IV S.à r.l.	Magic Finance S.A.	49144
.....	Marlena S.A.	49150
CAJCAG S.A.	Mebo S.à.r.l.	49142
CEBIG S.à r.l.	Media Studio 3 d S.à r.l.	49147
Celeritas Holding	Media Studio 3 d S.à r.l.	49148
Céline s.à r.l.	Milinvest-Lease S.A.	49140
Compagnie Financière de la Madelaine	Navichem-Shipping S.à.r.l.	49142
S.A.	Norinvest S.A.	49141
Concord Premium Fund, SICAV-FIS	North and South Rail Investments S.à r.l.	
Creaction 4	49137
CVC Capital Partners Investment Un-	Orion Immobilien Bellatrix S.à r.l.	49143
derwriting S.à.r.l.	PARIS RE Luxembourg S.à r.l.	49145
"CVC Capital Partners IT Services S.à.r.l."	Patron Dieter S.à r.l.	49140
.....	Pitcairns Finance S.A.	49144
CVC Capital Partners Services S.à.r.l.	Pramerica Real Estate Investors (Luxem-	
Education Acquisition S.à.r.l.	bourg) S.A.	49139
Electro Assurances	Rosa Trade & Management	49150
Elster Group S.A.	Second Euro Industrial Properties	49137
ERGOSoft Luxembourg, Sàrl	Sinequanon Real Estate Services S.C.A.	
Erste Europäische Pfandbrief- und Kom-	49144
munalkreditbank Aktiengesellschaft in	S.J.M. Finance	49152
Luxemburg	S.Participations S.A.	49143
Euler Hermes Ré	S.Participations S.A.	49143
Eurofins Ventures Lux	Style-Platre S. à r.l.	49134
Fairfield Investment S.A.	S.u.P. Premium V	49146
Financière Viking S.A.	Tee-Par Luxembourg S.A.	49147
Finbelux S.A., SPF	Theatre Directorship Services Beta S.à.r.l.	
Fine Island S.A.	49138
G4S General Services S.A.	Theatre Directorship Services Gama S.à.r.l.	
Ger-La Shipping S.à r.l.	49139
Group Arte S.A.	Transworld Fertilizers Holding S.A.	49142
Haar Galerie S.à r.l.	Vevibalux S.à.r.l.	49146
JP Commercial V S.à r.l.	Vistadesign	49133

Education Acquisition S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 146.034.

STATUTES

In the year two thousand nine, the twenty-first day of April.

Before Us, Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

ZEPHYR MEXICO EDUCATION INVESTMENT GP LLC, with registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, County of New Castle, Wilmington, Delaware 19808, U.S.A., acting as general partner of ZEPHYR MEXICO EDUCATION INVESTMENT A, LP,

duly represented by Mr Guy HORNICK, maître en sciences économiques, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

by virtue of a proxy dated April 14th, 2009.

Said proxy, signed "ne varietur" by the proxy of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, acting in the above stated capacities, has drawn up the following articles of a limited liability company to be incorporated.

Art. 1. A limited liability company is hereby formed, that will be governed by these articles and by the relevant legislation. The name of the company is "EDUCATION ACQUISITION S. à r. l."

Art. 2. The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by collective decision of the members.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents.

The company may borrow in any form whatever except by way of public offer. The company may grant to the companies of the group or to its shareholders, any support, loans, advances or guarantees, within the limits of the law of August 10, 1915.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Art. 5. The corporate capital of the company is fixed at USD 20,000 (twenty thousand US Dollars) divided into 200 (two hundred) corporate units with a nominal value of USD 100 (one hundred US Dollars) each.

Art. 6. The capital may be increased or reduced at any time as laid down in article 199 of the law concerning Commercial Companies.

Art. 7. Each corporate unit entitles its owner to a proportional right in the company's assets and profits.

Art. 8. Corporate units are freely transferable among members. The corporate unit transfer to non-members may only be done in accordance with the law on commercial companies.

Art. 9. The company will not be dissolved by death, interdiction, bankruptcy or insolvency of one of the members.

Art. 10. For no reason and in no case, the heirs, creditors or other rightful claimants of the members are allowed to pursue the sealing of property or documents of the company.

Art. 11. The company will be managed by two managers or more who need not to be members and who are appointed by the general meeting of members.

Towards third parties, the company is in all circumstances committed either by the joint signatures of one A and one B signatory manager or by the individual signature of a delegate of the board acting within the limits of his powers. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one manager, whose signature legally commits the company.

Art. 12. In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible. As agents of the company, they are responsible for the correct performance of their duties.

Art. 13. Every member may take part in the collective decisions. He has a number of votes equal to the number of corporate units he owns and may validly act at the meetings through a special proxy.

Art. 14. Collective decisions are only valid if they are adopted in accordance with the dispositions of the law on commercial companies.

Art. 15. The business year begins on January 1st and ends on December 31st of each year.

Art. 16. Every year on December 31st, the annual accounts are drawn up by the managers.

Art. 17. The financial statements are at the disposal of the members at the registered office of the company.

Art. 18. At least 5% of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches 10% of the subscribed capital.

The remaining balance is at the disposal of the members.

Art. 19. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who need not to be members and who are appointed by the general meeting which will specify their powers and remuneration.

Art. 20. If, and as long as one member holds all the corporate units, the company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the law on Commercial Companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 21. For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the members refer to the relevant legislation.

Transitory disposition

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2009.

Subscription and Payment

The 200 (two hundred) corporate units have been entirely subscribed by the sole member, ZEPHYR MEXICO EDUCATION INVESTMENT A, LP, acting through its general partner ZEPHYR MEXICO EDUCATION INVESTMENT GP LLC.

All the corporate units have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of USD 20,000 (twenty thousand US Dollars) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions fixed in art. 183 of the law on Commercial Companies of September 18, 1933 have been fulfilled.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its incorporation is approximately fixed at one thousand and two hundred fifty euro.

Resolutions of the sole member

The sole member, prenamed, represented as above-mentioned, representing the whole of the corporate capital, passed the following resolutions:

First resolution

Are appointed managers of the company with the powers indicated in article 11 of the articles of incorporation:

A signatory manager:

1. Mr Cesar URREA, investment manager, born on March 10, 1971 in Mexico, residing professionally at Paseo de la Reforma 2608, 18th Floor, 11950 Mexico City, Mexico,

B signatory managers:

2. Mr Luc HANSEN, "licencié en administration des affaires", born on June 8, 1969 in Luxembourg, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

3. Mr Guy HORNICK, "maître en sciences économiques", born on March 29, 1951 in Luxembourg, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The managers may appoint agents, fix their powers, competences and dismiss them.

The managers are elected for an undetermined period.

Second resolution

The company's registered office is located at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxy of the appearing party, whom is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, Notary, the present original deed.

Follows the French version of the preceding text:

L'an deux mille neuf, le vingt et un avril.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

ZEPHYR MEXICO EDUCATION INVESTMENT GP LLC, ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, County of New Castle, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis, agissant en tant que "general partner" de ZEPHYR MEXICO EDUCATION INVESTMENT A, LP,

ici représenté par Guy HORNICK, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

spécialement mandaté à cet effet par procuration en date du 14 avril 2009.

La prédite procuration, paraphée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a prié le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les présents statuts et les dispositions légales.

La société prend la dénomination de "EDUCATION ACQUISITION S. à r. l."

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'émission publique. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

Art. 5. Le capital social est fixé à USD 20.000 (vingt mille dollars américains) représenté par 200 (deux cents) parts sociales d'une valeur nominale de USD 100 (cent dollars américains) chacune.

Art. 6. Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Chaque part donne droit à une fraction proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des non-associés que dans les termes prévus par la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 10. Les héritiers, créanciers ou autres ayants droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 11. La société est administrée par au moins deux gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés.

Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants, dont obligatoirement une signature de la catégorie A et une autre signature de la catégorie B, ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul gérant sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 13. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 14. Les décisions collectives ne sont valablement prises que conformément aux dispositions prévues par la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, le 31 décembre, la gérance établit les comptes annuels.

Art. 17. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels.

Art. 18. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition des associés.

Art. 19. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 20. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2009.

Souscription et Paiement

Les 200 (deux cents) parts sociales ont été entièrement souscrites par l'associé unique, ZEPHYR MEXICO EDUCATION INVESTMENT A, LP, agissant par l'intermédiaire de son "general partner" ZEPHYR MEXICO EDUCATION INVESTMENT GP LLC.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de USD 20.000 (vingt mille dollars américains) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues par l'article 183 des lois sur les sociétés (loi du 18 septembre 1933) se trouvent remplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille deux cent cinquante euro.

Résolutions de l'associé unique

L'associé unique prénommé, représenté comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Sont appelés aux fonctions de gérants avec les pouvoirs définis à l'article 11 des statuts:

Gérant de catégorie A:

1. Monsieur Cesar URREA, gestionnaire d'investissements, né le 10 mars 1971 à Mexico, demeurant professionnellement au 2608, Paseo de la Reforma, 18th Floor, 11950 Mexico, Mexique,

Gérants de catégorie B:

2. Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, né le 8 juin 1969 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

3. Monsieur Guy HORNICK, maître en sciences économiques, né le 29 mars 1951 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Ils pourront nommer des agents, fixer leurs pouvoirs et attributions et les révoquer.

Le mandat des gérants est établi pour une durée indéterminée.

Deuxième résolution

Le siège social de la société est fixé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Guy Hornick, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 avril 2009, LAC/2009/15487. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009058275/9127/228.

(090068725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

ERGOSoft Luxembourg, Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6415 Echternach, 7, rue Breilekes.

R.C.S. Luxembourg B 95.836.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS, et ASSOCIES S.A.

CENTRE KENNEDY

53, avenue J.F. Kennedy

L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2009055589/832/16.

Enregistré à Diekirch, le 22 avril 2009, réf. DSO-DD00180. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090064113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2009.

Elster Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 103.553.

PROJET DE TRANSFORMATION**ATTENDU QUE:**

Elster Group S.A. est une société anonyme de droit luxembourgeois ("SA"), ayant son siège social au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés (le "Registre") sous le numéro B 103.553 (la "Société"), initialement constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée ("SARL") constituée par un acte notarié de Maître Jacques Delvaux, notaire à Luxembourg, publié

au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 4 octobre 2004, numéro 1291, page 61960 du 16 décembre 2004. La forme légale de la Société a été modifiée de S.à r.l en SA par un acte notarié de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire à Luxembourg résidant à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 8 avril 2009 non encore publié au Mémorial.

Le capital social est fixé à 1.320.775,00 EUR (un million trois cent vingt mille sept cent soixante-quinze euros) divisé en (i) une (1) action de catégorie A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,00 EUR) (l'"Action de Catégorie A"), souscrite et intégralement libérée avec une prime d'émission d'un montant total de 293.217.142,12 EUR (deux cent quatre-vingt treize millions deux cent dix-sept mille cent quarante deux euros et douze cents) (la "Prime d'Action A"), allouée au compte de prime d'action A et ayant les droits et obligations tels que définis dans les présents Statuts; et (ii) 52.830 (cinquante deux mille huit cent trente) actions de catégorie B (les "Actions de Catégorie B") d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,00 EUR) chacune, toutes souscrites et intégralement libérées et ayant les droits et obligations tels que définis dans les présents statuts (les "Actions de Catégorie B" ensemble avec les Actions de Catégorie A les "Actions").

La Société a émis 3.903.914 (trois millions neuf cent trois mille neuf cent quatorze) preferred equity certificates de catégorie B pour une valeur de souscription de 1 EUR (un euro) chacun (les "PECs B") à Nachtwache Metering Management Vermögensverwaltungs GmbH & Co. KG, ayant son siège social à D-65381 Wiesbaden, 5 Klopstockstrasse, enregistrée auprès du registre commercial de la Cour locale de Wiesbaden sous le numéro HRA 8299.

La Société envisage de changer, en conformité avec les dispositions de l'article 3 sous-section 6 et de l'article 31-3 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), sa forme de SA en une société européenne de droit luxembourgeois ("SE") (la "Transformation en SE").

En relation avec la Transformation en SE envisagée, le conseil d'administration de la Société (le "Conseil") a rédigé le présent projet de transformation en conformité avec l'article 31-3 (1) de la Loi (le "Projet de Transformation").

Il EST DECLARE comme suit:

1. La Société détient, en conformité avec l'article l'article 3 sous-section 6 de la Loi, continuellement depuis le 7 juin 2005 toutes les actions dans Elster Group GmbH (auparavant Nachtwache Acquisition GmbH, Cologne), une société à responsabilité limitée dûment constituée et existante de droit allemand ayant son siège social à Frankenstrasse 362, 45133 Essen, Allemagne et enregistrée auprès du registre commercial B de la cour d'Essen sous le numéro HRB 18866.

2. Le Conseil a nommé PricewaterhouseCoopers S.à r.l., ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, comme réviseur d'entreprise (le "Réviseur d'Entreprise") afin de rédiger le rapport du réviseur d'entreprise relatif à la Transformation en SE devant certifier que la Société a un actif net au moins équivalent à son capital social plus les réserves ne devant pas être distribuées en vertu de la loi ou des Statuts, comme prévu à l'article 31-3 (3) de la Loi.

3. La Transformation en SE proposée est sujette à la condition que les actionnaires de la Société approuvent le présent Projet de Transformation ensemble avec les nouveaux statuts de la SE au cours d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires, qui devra être tenue devant un notaire luxembourgeois sous la forme d'un acte notarié pas plus d'un mois après la publication du présent Projet de Transformation au Mémorial, en conformité avec l'article 31-3 (2) et (4) et l'article 9 de la Loi (l'"AGE").

4. La Transformation en SE deviendra effective à partir de la date de publication de l'AGE au Registre conformément à l'article 2 sous-section 2 de la Loi (la"Publication")

5. La Publication ne devra être réalisée qu'une fois que les dispositions relatives à l'intéressement des salariés prévues par la directive 2001/86/EC ont été respectées.

6. En conformité avec l'article 3 sous-section 8 de la Loi, la Transformation en SE n'entraînera pas la liquidation de la Société ni la création d'une nouvelle entité légale.

7. Après la Transformation en SE, la Société sera nommée "Elster Group SE", et aura son siège social au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

8. Le capital social de la Société après la Transformation en SE restera inchangé, i.e. le capital social sera d'un montant de 1.320.775,00 EUR (un million trois cent vingt mille sept cent soixante-quinze euros) divisé en (i) 1 (une) action de catégorie A ayant une valeur nominale de 25 EUR - (vingt-cinq euros), entièrement souscrite et libérée avec une prime d'émission d'un montant total de 293.217.142,12 EUR (deux cent quatre-vingt-treize millions deux cent dix-sept mille cent quarante-deux euros et douze centimes), allouée au compte de prime d'action A de la Société et ayant les droits et obligations tels que définis dans les statuts de la SE et (ii) 52.830 (cinquante-deux mille huit cent trente) actions de catégorie B ayant une valeur nominale de 25 EUR - (vingt-cinq euros) chacune, toutes souscrites et intégralement libérées et ayant les droits et obligations tels que définis dans les Statuts.

9. Les actionnaires de la Société détiendront après la Transformation en SE un nombre d'actions équivalent au nombre d'actions actuellement détenu dans la Société.

10. Nachtwache Metering Management Vermögensverwaltungs GmbH & Co. KG, cité précédemment, détiendra après la Transformation en SE le même montant de PECs B qu'actuellement détenu.

11. A l'exception des Actions citées ci-dessus et des PECs B, la Société n'a aujourd'hui pas émis d'autres titres, et il résultera de la Transformation en SE que la Société n'émettra pas d'autres titres que les Actions et PECs B mentionnés ci-dessus.

12. Aucun avantage spécial n'est octroyé aux membres du Conseil, au Réviseur d'Entreprise ou au commissaire de la Société dans le cadre de la Transformation en SE.

13. Aucune prime spécifique/ annuités/ royalties ont été versées aux membres du Conseil, au Réviseur d'entreprise ou au commissaire de la Société.

14. La Transformation en SE n'est pas supposée entraîner de conséquences matérielles néfastes pour les actionnaires ou les employés de la Société. Plus spécifiquement, les droits et obligations de la Société relativement aux conditions d'emploi résultant de la loi nationale, de la pratique et des contrats d'embauche individuels ou des relations de travail existants à la date de l'Inscription devront, en raison de cet Inscription, être transférés à la SE.

15. Les statuts de la Société après la Transformation en SE devront être rédigés comme suit, sous réserve de l'approbation par l'AGE:

ELSTER GROUP S.E.

Société Européenne

Siège Social: 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

Chapitre I^{er} . Dénomination, Siège, Durée, Objet

1. Dénomination.

1.1 Il est ici établi une société européenne luxembourgeoise régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg s'appliquant à une telle entité (la "Société"), et en particulier la Loi et la Réglementation applicable aux SE, ainsi que par les présents Statuts.

1.2 La Société existe sous la dénomination sociale "ELSTER GROUP S.E."

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers toute autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution des Actionnaires délibérant selon la manière prévue à l'article 19 pour la modification des Statuts.

2.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Le siège social de la Société peut être transféré au sein de l'Union Européenne en conformité avec toutes les lois applicables, notamment l'article 23 (2) et les articles 101-1 et suivants de la Loi, sans engendrer la perte de la personnalité juridique de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Durée.

3.1 La Société est établie pour une durée indéterminée.

3.2 La Société ne sera pas dissoute du fait de la mort, de la suspension de ses droits civils, de la faillite ou de la banqueroute des Actionnaires.

4. Objet.

4.1 La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités commerciales, industrielles ou financières, luxembourgeoises ou étrangères, par voie, entre autres, de souscription ou d'acquisition de titres et de droits au travers de participation, d'apport, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière ou d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

4.2 La Société pourra, en particulier, être engagé dans les opérations suivantes:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de dette ou titres de dette, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à des Sociétés Apparentées, au travers notamment, sans que cette liste soit limitative, de souscription de titres, d'obligations, de certificats et autres instruments de dette ou titres de dette, convertibles ou non en actions d'une des Sociétés Apparentées;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées, ou d'un administrateur, d'un administrateur ou d'un autre agent de la Société ou d'une des Sociétés Apparentées, et de donner toute assistance à ces Sociétés Apparentées, dans les limites autorisées par les lois luxembourgeoises; et

- conclure des contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, en relation directe ou indirecte avec les domaines d'activité décrits ci-dessus;

étant entendu que la Société ne conclura pas de transactions qui auraient pour conséquence de l'engager dans toute activité considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

4.3 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social, ainsi que toute opération en relation directe ou indirecte avec les domaines d'activité décrits ci-dessus de manière à faciliter l'accomplissement de son objet social dans les domaines d'activité décrits ci-dessus.

Chapitre II. Capital

5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à 1.320.775,00 EUR (un million trois cent vingt mille sept cent soixante-quinze euros) divisé en:

(i) une (1) Action de Catégorie A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,00 EUR), souscrite et intégralement libérée avec une prime d'émission d'un montant total de 293.217.142,12 EUR (deux cent quatre-vingt treize millions deux cent dix-sept mille cent quarante deux euros et douze cents) (la "Prime d'Action A"), allouée au Compte de Prime d'Action A et ayant les droits et obligations tels que définis dans les présents Statuts; et

(ii) cinquante deux mille huit cent trente (52.830) actions de catégorie B (les "Actions de Catégorie B") d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,00 EUR) chacune, toutes souscrites et intégralement libérées et ayant les droits et obligations tels que définis dans les présents statuts.

5.2 Les versements à effectuer sur les Actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des Actions qui ne sont pas entièrement libérées.

5.3 Tout montant de prime d'émission qui aura été ou sera payé en plus de la valeur nominale des Actions de Catégorie A restera attaché à ces Actions de Catégorie A et sera alloué sur une réserve spéciale désignée comme étant le Compte de Prime d'Action A.

5.4 Sans préjudice des dispositions légales applicables, les droits des différentes catégories d'Actions sont régis par les présents Statuts.

5.5 La Société pourra procéder au rachat de ses propres Actions dans les limites prévues par la Loi.

5.6 Le capital social pourra être modifié à n'importe quel moment par une décision de l'assemblée des Actionnaires délibérant aux conditions de majorité prévues par l'article 19 de ces Statuts, ou le cas échéant, par la Loi pour tout ce qui concerne la modification de ces Statuts.

5.7 En cas de réduction du capital social, le capital social de la Société et la prime d'émission attachée à une catégorie d'Action seront remboursés aux détenteurs de la catégorie d'Actions concernée, aux mêmes conditions,

5.8 La prime d'émission de toute catégorie d'Action sera allouée à une réserve légale de la Société. En cas de réduction du capital social, le montant à réduire de la réserve légale sera automatiquement (ré)-alloué au Compte de Prime d'Action A d'où il provenait originellement.

6. Actions.

6.1 Chaque Action confère à son titulaire le droit à une fraction des actifs et des profits de la Société, proportionnellement au nombre d'Actions existantes.

6.2 A l'égard de la Société, les Actions de la Société sont indivisibles, un seul détenteur étant admis par Action. Les propriétaires indivis doivent nommer une personne comme leur unique représentant à l'égard de la Société.

6.3 Les Actions sont en principe nominatives, ou au porteur à la demande des Actionnaires, sous réserve du respect des dispositions légales impératives.

7. Transfert d'actions.

7.1 Sans préjudice des dispositions de cet article 7, aucun Actionnaire ne transférera ou ne disposera de ses Actions ou de tout intérêt lié à ses Actions, autrement qu'en respectant les dispositions des Statuts et en cas de transferts à un non-actionnaire, qu'en obtenant le consentement donné en assemblée générale par des Actionnaires détenant 75 % (soixante-quinze pour cent) des Actions de la Société.

7.2 Sans préjudice de l'article 7.1, les Actionnaires sont seulement autorisés à transférer, céder, grever d'un droit ou créer des intérêts ou droits sur leurs Actions:

7.2.1 comme cela est permis par l'article 8;

7.2.2 lorsque cela est requis conformément à l'article 9 des Statuts, ou en cas d'acceptation d'une offre faite par un Acquéreur conformément à l'article 9 des Statuts; ou

7.2.3 dans le cadre d'une Sortie; ou

7.2.4 avec le consentement écrit préalable du Comité de Co-Investissement, étant entendu qu'aucun transfert, cession, mise en gage ou création d'intérêt ou de droit sur, ou au bénéfice de, un concurrent du Groupe Acquis ne sera permis sans le consentement écrit préalable du Comité de Co-Investissement.

7.3 Autrement que dans le cas prévu à l'article 7.4 ci-dessous, dans le cadre d'une augmentation du capital social de la Société, chaque personne qui détiendra alors des Actions dans la Société (un "Actionnaire Existant") aura le droit de souscrire dans les mêmes conditions à une proportion de nouvelles Actions qui sera pratiquement équivalentes à la

proportion en valeur nominale d'Action détenue par l'Actionnaire Existant par rapport à la proportion totale en valeur nominale d'Actions émises. Ce droit pourra, sauf dans les cas d'urgence tels que décidés par le Conseil d'administration, être exercé pendant une période de 30 (trente) jours suivant la résolution d'augmenter le capital ou d'émettre de nouvelles Actions. Rembrandt ou l'une de ses Sociétés Apparentées qui est alors un Actionnaire Existant pourra proposer à la nomination une ou plusieurs de ses Sociétés Apparentées pour qu'elle(s) souscrive(nt) tout ou partie de ces nouvelles Actions dans la Société pour lesquels Rembrandt était habilité à les souscrire en vertu de la phrase précédente. Si les nouvelles Actions sont émises avec une prime d'émission ou en rapport avec d'autres obligations liées (en ce compris, l'obligation de fournir des financements par dette supplémentaire) les mêmes termes et conditions relatifs à la souscription de ces nouvelles Actions s'appliqueront à tous les Actionnaires Existants.

7.4 En cas de décision du Conseil d'Administration d'investir dans des actifs ou des titres d'autres sociétés pour lesquels tout ou partie de la contrepartie proposée consistera en Actions de la Société (un "Investissement Complémentaire"), le Conseil d'Administration pourra demander aux Actionnaires Existants de renoncer à leur droit de souscription prévu par l'article 7.3 et d'admettre le nouvel actionnaire désigné par le Conseil d'Administration comme souscripteur d'un nombre de nouvelles Actions ou de titres aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera discrétionnairement de manière raisonnable, étant entendu que si le nouvel actionnaire en vertu de cet article 7.4 est une Société Apparentée des Fonds CVC, le Conseil d'Administration devra obtenir un avis objectif de la part d'une banque d'investissement indépendante réputée ou d'un conseiller financier s'agissant de l'évaluation des titres ou actifs à acquérir par la Société et des Actions proposées à l'émission par la Société, cet avis devant être adressé à Rembrandt, Management KG et à la Société, et étant entendu que suite à cette opération, il sera de l'intention des Actionnaires que tout autre Investissement Complémentaire sera financé, si cela est raisonnablement possible, par de la dette souscrite auprès d'un tiers plutôt que par des augmentations de capital.

8. Transferts autorisés rembrandt.

8.1 Rembrandt aura le droit de transférer à sa seule discrétion les Actions émises en rapport avec son investissement:

8.1.1 à des Sociétés Apparentées (en ce compris par le biais d'une distribution en nature ou en espèces, à des investisseurs sous-jacents dans ces Sociétés Apparentées), ou tout autre investisseur institutionnel qui est conseillé ou géré par le conseiller ou le gérant d'un Fond CVC, et dans tous ces cas sans aucune restriction;

8.1.2 dans le cadre d'un schéma de co-investissement ou d'un schéma similaire (un "Schéma de Co-Investissement"), à toute personne qui détient ou devra détenir des actifs pour un Schéma de Co-Investissement, ou à des officiers, employés et associés habilités à recevoir ces actifs en vertu d'un Schéma de Co-Investissement.

8.2 Dans le cadre de ces transferts, Rembrandt sera libéré de toute responsabilité et obligations par le cessionnaire.

9. Offre d'achat et Sortie forcée.

9.1 Si des Actionnaires détenant plus de 50% (cinquante pour cent) des Actions alors émises (les "Investisseurs Vendeurs") désirent vendre toutes leurs Actions alors émises et trouvent un acheteur de bonne foi qui n'est pas une Société Apparentée d'aucun de ces Actionnaires, et s'accordent sur les termes de la vente de toutes les Actions avec cet acheteur, ou désirent introduire leurs Actions à la Cote Officielle, le Conseil d'Administration décidera alors, à la réception d'une notification écrite de la réalisation de telles opérations, que tous les autres Actionnaires seront liés par ces opérations et s'engageront à accepter toute offre émanant de cet acheteur ou à introduire leurs Actions à la Cote Officielle dans les mêmes termes et au même moment que les Investisseurs Vendeurs lorsque ces derniers vendront ou coteront leurs Actions.

9.2 Aucune vente d'Actions détenues par Rembrandt ni aucune vente d'Actions alors émises ne sera effectuée si elle a pour conséquence qu'une personne (l'"Acquéreur"), seule ou agissant de concert avec un groupe de personnes, vienne à détenir plus de 50% des Actions détenues par Rembrandt ou des Actions alors émises, à moins que l'Acquéreur n'ait effectué une offre à tous les détenteurs d'Actions émises par la Société à un prix équivalent au prix auquel le transfert précédent sera réalisé.

Chapitre III. Administrateurs, Conseil d'administration

10. Conseil d'administration.

10.1 La Société est gérée par un Conseil d'Administration qui sera composé de 10 (dix) membres maximum, parmi lesquels jusqu'à 7 (sept) seront des Administrateurs non-exécutifs (les "Administrateurs Non-Exécutifs") et jusqu'à 3 (trois) seront des Administrateurs exécutifs (les "Administrateurs Exécutifs"). L'assemblée générale des Actionnaires pourra décider de l'augmentation ou de la diminution du nombre d'Administrateurs et de la répartition des Administrateurs Exécutifs et Non-Exécutifs, étant entendu que la Société devra être gérée à tout moment par un Conseil d'Administration composé d'au moins 3 (trois) membres. Les Administrateurs seront élus à la majorité simple de l'assemblée des Actionnaires.

10.2 Aussi longtemps qu'un Fond ERISA ou ses Cessionnaires Autorisés sont collectivement associé de la Société, le Fond ERISA est habilité de temps à autre à proposer à la nomination au moins quatre candidats, parmi lesquels l'assemblée des Actionnaires devra en nommer jusqu'à deux comme Administrateurs Non-Exécutifs (les "Membres ERISA").

10.3 Les Fonds CVC (autre que le Fond ERISA) sont habilités de temps à autre à proposer à la nomination au moins quatre candidats comme Administrateurs Non-Exécutifs, parmi lesquels l'assemblée générale des Actionnaires nommera les Administrateurs Non-Exécutifs restants (mais pas plus de cinq au total).

10.4 Les Fonds CVC (autre que le Fond ERISA) sont habilités de temps à autre à proposer à la nomination au moins quatre candidats comme Administrateurs Exécutifs, parmi lesquels l'assemblée générale des Actionnaires nommera au moins un Administrateur Exécutif (mais pas plus de trois Administrateurs Exécutifs).

10.5 Le Conseil d'Administration élira un président (le "Président") parmi ses membres.

10.6 Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration. Dans ce cas, cette personne morale devra désigner un représentant permanent qui exécutera ce rôle au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale ne pourra révoquer son représentant permanent que si elle désigne un successeur dans le même temps.

10.7 Les Administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période qui ne peut excéder six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués ad nutum par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société prise à la majorité plus un. Au cas où un Administrateur est élu sans indication sur la durée de son mandat, il sera réputé avoir été élu pour 6 ans à compter de la date de son élection.

10.8 L'assemblée générale des Actionnaires de la Société sera libre de voter sur la démission ou la suspension d'un Administrateur, étant entendu que (i) le droit d'une partie ou des parties de proposer un candidat à la nomination au Conseil d'Administration inclut le droit de proposer la démission ou la suspension de l'Administrateur ainsi nommé conformément à cet article par une ou ces parties, et (ii) que les dispositions de cet article s'agissant de la nomination d'un Administrateur s'appliqueront également au remplacement d'un Administrateur.

10.9 En cas de vacance d'un membre du Conseil d'Administration pour cause de mort, retraite ou autre, les Administrateurs restants alors nommés pourront choisir et élire, à la majorité des votes, un Administrateur qui comblera cette vacance jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, à qui il sera demandé de ratifier cette élection.

11. Délégation de pouvoirs.

11.1 Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration, gérants et autres agents, personne physique ou morale, associés ou non, agissant dans les conditions et avec les pouvoirs que le Conseil d'Administration déterminera.

11.2 Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne qui n'a pas besoin d'être Administrateur, nommer et révoquer tout fondé de pouvoirs et employé, et fixer leurs émoluments.

11.3 La première personne en charge de la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des Actionnaires.

12. Procédures pour la réunion du conseil d'administration.

12.1 Les réunions du Conseil d'Administration se tiendront dans les bureaux de la Société, à moins que les Administrateurs ne décident unanimement de tenir la réunion dans un autre endroit du Luxembourg ou à l'étranger. Toutes les réunions se tiendront en anglais, à moins que les membres du conseil d'administration n'en décident autrement. Le Président ou tout autre membre autorisé par ce dernier convoquera et présidera les réunions. Les réunions du Conseil d'Administration se tiendront aussi souvent que les affaires de la Société le nécessiteront, mais au moins quatre fois par année calendaire. Chaque Administrateur peut demander qu'une réunion soit convoquée. Les réunions du Conseil d'Administration sont convoquées par écrit ou par email, le lieu, la date, l'horaire et l'ordre du jour provisoire étant indiqués dans une notice délivrée au moins sept (7) jours à l'avance, à moins que (i) tous les membres du Conseil d'Administration renoncent à ces formalités, ou (ii) qu'il s'agisse d'un cas d'urgence dûment justifié dans les résolutions prises par le Conseil d'Administration et dans ce cas la délivrance de la notice peut être réduite à un (1) jour. Le délai pour la délivrance de la notice commencera à courir le jour suivant le jour auquel l'invitation a été envoyée par courrier, ou, si l'invitation est transmise par email, le jour de la transmission. Le jour de la réunion n'est pas comptabilisé dans le calcul du délai pour la délivrance de la notice.

12.2 Tout Administrateur pourra agir à n'importe quelle réunion du Conseil d'Administration en nommant par écrit un autre Administrateur comme son représentant. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter, sous réserve de confirmer cela par écrit ultérieurement.

12.3 Des experts et d'autres personnes peuvent être invités par le Président, ou un autre Administrateur autorisé par le Président, à participer à une réunion.

12.4 Les résolutions du Conseil d'Administration seront en principe adoptées lors des réunions. Cependant, dans la limite de ce qui est permis par la Loi, les résolutions du Conseil d'Administration peuvent être adoptées en dehors des réunions par écrit, fax, par e-mail ou par téléphone ou vidéo conférence sans avoir à respecter les dispositions ci-exposées s'agissant des convocations de telles réunions.

12.5 En particulier, un ou plusieurs Administrateurs peuvent participer à une réunion au moyen d'une conférence téléphonique ou par tout moyen similaire de communication mis en oeuvre à partir du Luxembourg permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les Administrateurs, est valable et valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil d'Administration qui aurait été dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signés par tous les Administrateurs.

12.7 Une réunion du Conseil d'Administration ne peut prendre des résolutions que si la majorité des membres du Conseil d'Administration est présente ou représentée. Si le quorum n'est pas réuni, une nouvelle réunion du Conseil d'Administration avec le même ordre du jour sera convoquée en respectant la même période de convocation et de notification que celle prévue à l'article 12.1. Dans une telle nouvelle réunion, le quorum sera réputé atteint aussi longtemps que deux Administrateurs dont au moins 50% (cinquante pour cent) doivent être des Administrateurs Non-Exécutifs sont présents ou représentés, à condition cependant, que les Administrateurs aient été notifiés de tels faits dans la convocation.

12.8 Sans préjudice de l'article 12.9, les résolutions du Conseil d'Administration seront adoptées à la majorité simple des votes des membres présents ou représentés à une telle réunion. En cas de partage, le Président aura une voix prépondérante.

12.9 Les décisions suivantes ne pourront être prises par le Comité Exécutif ou par la Société sans l'accord préalable expresse du Conseil d'Administration donné dans une résolution adoptée à la majorité simple du Conseil d'Administration conformément à l'article 12.8 ci-dessus et qu'avec l'approbation de la majorité des Administrateurs Non-Exécutifs:

12.9.1 l'adoption du plan d'affaires global et du budget annuel global pour la Société, ensemble avec les engagements pris par ses filiales directes ou indirectes (chacune étant une "Filiale");

12.9.2 la modification de la date de référence comptable de la Société ou de toute Filiale;

12.9.3 l'approbation du manuel des règles comptables IFRS (ou de son successeur) utilisé par la Société et ses Filiales et tout changement substantiel qui y a trait;

12.9.4 le recours à l'emprunt par la Société ou par une de ses Filiales sauf conformément aux accords de crédit que la Société pourrait conclure de temps en temps ou tel qu'autorisé ci-dessous;

12.9.5 la modification des accords de crédit et/ou des accords entre créanciers qui peuvent être conclus par la Société de temps en temps;

12.9.6 la création de toute charge sur tout actif de la Société ou de toute Filiale et l'octroi de toute garantie par la Société ou par toute Filiale, autres que celles accordées en vertu de ou permise par des accords de crédit qui peuvent être conclus de temps en temps par la société ou qui s'inscrivent dans le cadre ordinaire du commerce;

12.9.7 toute action ou omission qui constituerait une contravention aux accords de crédit ou aux accords entre créanciers qui peuvent être conclus de temps en temps par la Société;

12.9.8 l'acceptation, le changement ou la révocation (en tout ou en partie) d'une liste de transactions requérant l'accord préalable du Comité Exécutif (tel qu'elle peut être déterminée par le Conseil d'Administration);

12.9.9 la conclusion, la résolution ou la modification d'un contrat (y compris les contrats de travail) ou d'un arrangement entre (a) la Société ou toute Filiale et (b) un Administrateur ou une personne qui est une personne connectée avec un Administrateur, en ce compris la modification de la rémunération ou de tout autre bénéfice prévu en vertu d'un tel contrat ou arrangement et la renonciation à tout droit en cas de violation d'un tel contrat ou arrangement;

12.9.10 l'acquisition ou le transfert d'une activité ou d'une propriété immobilière d'une valeur individuelle supérieure à EUR 2.500.000 par la Société ou par toute Filiale, à moins que cela ne soit contenu dans un budget annuel approuvé conformément au paragraphe 12.9.1 ci-dessus;

12.9.11 la conclusion d'engagements de dépenses de capital ("Engagements en Excès") supérieurs aux montants contenus dans un budget annuel approuvé en conformité avec le paragraphe 12.9.1 ci-dessus, si l'Engagement en Excès excède individuellement EUR 1.500.000 ou si les Engagements en Excès excèdent au total EUR 3.000.000;

12.9.12 le lancement, l'établissement, la compromission d'une procédure judiciaire contentieuse (autre que le recouvrement de créance dans le cadre ordinaire des relations commerciales) ou arbitrale ou administrative ou d'investigations relatives à une créance ou un risque s'élevant à EUR 5.000.000 ou plus pour chacun des litiges ou pour toute une série de litiges liés;

12.9.13 la nomination de consultants et de conseillers (autres que les conseillers juridiques et fiscaux et les auditeurs) lorsque les honoraires prévus ou anticipés pour un projet déterminé, ou pour une année civile, sont estimés supérieures à EUR 600.000, (ou la révocation de ces personnes ainsi nommées);

12.9.14 la nomination (ou la révocation de la nomination) des auditeurs pour le groupe comprenant la Société (dans les limites prévues par la loi) et ses Filiales; et

12.9.15 l'acquisition, la vente ou le transfert de tout intérêt, action, tout intérêt sur des actions ou dans un investissement en capital ou sur des dettes ou sur des titres de capitaux détenues dans d'autres sociétés ou dans d'autres activités commerciales ou dans une augmentation de capital d'autres sociétés (comprenant, mais sans se limiter à, la fusion absorption, la fusion, la scission, la consolidation, l'apport ou l'échange d'actif).

12.10 Un observateur peut être autorisé à assister et à parler à la réunion du Conseil de Gérance, sauf dans les cas interdits par une loi impérative et à la condition qu'ils ne participent pas aux délibérations et au vote.

13. Comité d'audit et Comité de compensation.

13.1 Le comité d'audit sera composé de deux à trois Administrateurs Non-Exécutifs élus parmi ceux-ci (le "Comité d'Audit").

13.2 Les résolutions suivantes ne pourront être prises par le Conseil d'Administration ou le Comité Exécutif sans l'avis écrit préalable du Comité d'Audit, l'avis ne pouvant être donné que sur la base d'une résolution dûment adoptée par le comité:

13.2.1 l'approbation d'un changement des réviseurs pour le Groupe Acquis (si non approuvé conformément à l'article 12.9 des Statuts);

13.2.2 la révision et l'approbation interne de la forme et du contenu des comptes consolidés du Groupe Acquis si cela est exigé par le Comité d'Audit.

13.3 L'avis du Comité d'Audit ne liera pas le Comité Exécutif ou le Conseil d'Administration. Cependant, pour chaque décision pour laquelle le Comité Exécutif ou le Conseil d'Administration décide de ne pas suivre l'avis du Comité d'Audit, il convoquera une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires dans le but de faire approuver une telle décision. L'avis de convocation à une telle assemblée comprendra les raisons de la décision proposée par le Comité Exécutif ou le Conseil d'Administration. La résolution d'une telle assemblée des Actionnaires de la Société sur la question qui lui est soumise nécessite une majorité simple des suffrages exprimés.

13.4 Le comité de compensation sera composé de deux à trois Administrateurs Non-Exécutifs élus parmi ceux-ci (le "Comité de Compensation").

13.5 Les résolutions suivantes ne pourront être prises par le Conseil d'Administration ou le Comité Exécutif sans l'avis écrit préalable du Comité de Compensation, l'avis ne pouvant être donné que sur la base d'une résolution dûment adoptée par le comité:

13.5.1 les règles générales de rémunération et bénéfices pour les directeurs, cadres et employés du Groupe Acquis;

13.5.2 la création, la modification ou la terminaison de tout plan de retraite ou d'intéressement (pour autant qu'il ne soit pas contenu dans le budget annuel approuvé en conformité avec l'article 12.9 des Statuts);

13.5.3 Dans la mesure où cela est autorisé par la loi, la nomination ou la révocation de tout dirigeant (ou cadre similaire) et tout changement à, résiliation ou conclusion d'un contrat de travail ou de services avec les dirigeants exécutifs (Administrateurs Exécutifs, Président, Geschäftsführer, Vorstände oder andere Organe) ou administrateurs-délégués selon le cas, de la Société ou de toute filiale dans chaque cas prévoyant une rémunération annuelle (y compris le bonus calculé en fonction des objectifs) dépassant un montant de EUR 350.000; et

13.5.4 la détermination d'une structure annuelle de bonus concernant un contrat les dirigeants exécutifs (Administrateurs Exécutifs, Président, Geschäftsführer, Vorstände oder andere Organe) ou administrateurs-délégués selon le cas, de la Société ou de toute filiale, de tels contrats de service des dirigeants exécutifs avec leur société respective dans chaque cas prévoyant une rémunération annuelle (y compris le bonus calculé en fonction des objectifs) dépassant un montant de EUR 350.000, et tout plan de d'intéressement salarial ou d'incitation similaire en relation avec les entités ci-dessus.

13.6 L'avis du Comité de Compensation ne liera pas le Comité Exécutif ou le Conseil d'Administration. Cependant, pour chaque décision pour laquelle le Comité Exécutif ou le Conseil d'Administration décide de ne pas suivre l'avis du Comité de Compensation, il convoquera une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires dans le but de faire approuver une telle décision. L'avis de convocation à une telle assemblée exposera les raisons de la décision du Comité Exécutif ou du Conseil d'Administration. La résolution d'une telle assemblée des Actionnaires de la Société sur la question qui lui est soumise nécessite une majorité simple des suffrages exprimés.

14. Décisions - Procès-verbaux.

14.1 Les résolutions du Conseil d'Administration seront adoptées conformément à une majorité simple des votes des ses membres présents ou représentés à une telle réunion. En cas de partage des voix, le Président aura voie prépondérante.

14.2 Les procès-verbaux de chaque réunion du Conseil d'Administration seront gardés, en précisant le lieu et la date de la réunion, les participants, les éléments à l'ordre du jour et le contenu officiel de la résolution du Conseil d'Administration. Les procès-verbaux seront signés par le Président ou tout autre membre à qui le Président a délégué cette tâche. Une copie des procès verbaux sera envoyée à chaque Administrateur.

15. Pouvoirs du conseil d'administration.

15.1 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour exécuter tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non réservés expressément par la Loi, la Réglementation applicable aux SE ou par les présents Statuts, à l'assemblée générale sont du ressort de la compétence du Conseil d'Administration.

15.2 Sans préjudice des Articles 11 et 12.9 des présents Statuts, le Conseil d'Administration peut déléguer certaines matières spécifiques de gestion journalière à un comité composé d'un ou plusieurs Administrateurs Exécutifs (le "Comité Exécutif"), Le Conseil d'Administration déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu), la durée de la période de représentation et toute autre condition du mandat des membres de ce Comité Exécutif.

15.3 Le Comité Exécutif aura le droit de déterminer ses propres procédures internes mais si, et dans la mesure où, il ne les détermine pas, les dispositions de l'Article 12 s'appliqueront.

15.4 Sans préjudice des Articles 11 et 15.2 des Statuts, deux Administrateurs peuvent sous-déléguer leurs pouvoirs pour des tâches déterminées à un ou plusieurs agents ad hoc.

16. Représentation.

16.1 Sans préjudice des Articles 11, 12.9, 15.2 et 16.2, la Société sera liée par la signature de deux membres du Conseil d'Administration ou de toute autre personne (qui pourrait mais qui n'a pas besoin d'être membre du Conseil d'Administration) qui a reçu une procuration spéciale du Conseil d'Administration.

16.2 En ce qui concerne les résolutions détaillées à l'Article 12.9, la Société sera liée par la signature conjointe de trois Membres du Conseil d'Administration.

17. Rémunération et Indemnisation des membres du conseil d'administration.

17.1 Les Administrateurs Non-Exécutifs ont droit à une allocation annuelle de EUR 20.000 (vingt mille euros) chacun, le cas échéant, augmentée des impôts (en ce compris, sans que cela soit limitatif, la taxe sur la valeur ajoutée et la retenue d'impôt à la source), à moins qu'ils renoncent à recevoir de telle rémunération. Les Administrateurs Exécutifs (avec lesquels un contrat de services sera conclu avec la Société et tout Administrateur Non-Exécutif qui occupe le poste d'un Administrateur pour plus d'une journée pour une semaine aura droit de recevoir une rémunération additionnelle raisonnable telle que convenue par le Conseil d'Administration. Si de tels membres du Conseil d'Administration sont des employés ou consultants du Fonds CVC ou de ses Sociétés Liées, de telles rémunérations seront payables directement à l'entité CVC comme spécifié par écrit au Président. En outre, les membres du Conseil d'Administration seront remboursés des dépenses courantes résultant de leurs fonctions de membre du Conseil d'Administration.

17.2 Aucun des membres du Conseil d'Administration n'engagera sa responsabilité ou ne sera tenu à des dommages-intérêts ou autre à l'égard des Actionnaires, et la Société accepte d'indemniser, de payer, de protéger et de tenir quitte et indemne chaque membre du Conseil d'Administration de et envers toute responsabilité, obligations, pertes, dommages, pénalités, actions, jugements, procès, procédures, coûts, dépenses et remboursements de quelque nature que ce soit (y compris, sans limitation, tous coûts et dépenses raisonnables de représentation, de défense, d'appel et de transaction de tout procès, action ou procédure engagé ou sur le point d'être engagé contre un membre du Conseil d'Administration ou la Société) et de tous les coûts liés de recherche qui peuvent être imposés ou encourus par les membres du Conseil d'Administration, la Société ou de toute façon, en relation ou découlant, ou prétendument en relation avec ou survenant en lien avec toute action ou inaction de la Société de la part d'un des membres du Conseil d'Administration agissant pour le compte de la Société; néanmoins, tout membre du Conseil d'Administration, en qualité de Administrateur de la Société sera engagé ou tenu responsable et devra indemniser, payer, protéger et tenir pour quitte et indemne la Société, et la Société ne pourra être se voir imposer des obligations envers un membre du Conseil d'Administration pour toutes responsabilités, obligations, pertes, dommages, pénalités, actions, jugements, procès, procédures, coûts, dépenses et remboursements de quelque nature que ce soit (y compris, sans limitation, tous coûts et dépenses raisonnables de représentation, de défense, d'appel et de transaction de tout procès, actions ou procédures engagés ou menaçant la Société et tout frais de procédure engagé par la Société) qui résulteraient d'une fraude, d'une faute lourde ou d'une faute intentionnelle ou d'une violation manifeste des Statuts par un membre du Conseil d'Administration.

18. Auditeurs.

18.1 La Société est supervisée par un ou plusieurs commissaires.

18.2 L'assemblée générale des Actionnaires nomme le ou les commissaires et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mission. Ils ne peuvent toutefois être nommés pour une période supérieure à six ans. Dans le cas où les commissaires sont nommés sans mention de durée de mission, ils seront réputés avoir été nommés pour une période de six ans à compter de la date de leur nomination.

18.3 Les commissaires sont rééligibles.

Chapitre IV. Assemblées générales

19. Assemblées générales des actionnaires - Général.

19.1 L'assemblée générale représente le corps entier des Actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour effectuer ou ratifier des actes touchant à la société.

19.2 Chaque Action donne droit à un vote.

19.3 Les assemblées générales des Actionnaires seront convoquées par le Conseil d'Administration par convocation par lettre recommandée envoyée à chaque Actionnaire en conformité avec la Loi. Une assemblée générale des Actionnaires devra être convoquée si un ou plusieurs Actionnaires représentant au moins cinq pour cent (5%) des Actions de la Société. Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir été informés des points à l'ordre du jour de l'assemblée générale des Actionnaires, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et de publication. Un ou plusieurs Actionnaires représentant au moins cinq pour cent (5%) des Actions de la Société peuvent requérir l'ajout d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des Actionnaires. Cette demande doit être adressée au siège social de la Société par lettre recommandée au moins cinq (5) jours avant la date de l'assemblée.

19.4 Tout Actionnaire peut voter par formulaires de vote par courrier ou fax au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée dans la convocation. Les Actionnaires peuvent utiliser uniquement les formulaires de vote fournis par la Société et qui contiennent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour, la proposition de résolution soumise à l'assemblée, ainsi que pour chaque proposition trois cases permettant à l'Actionnaire de voter en faveur, contre ou de s'abstenir de voter pour chaque résolution proposée, en cochant la case qui convient.

19.5 Les formulaires de vote qui ne font apparaître de décision ni de voter en faveur ou contre la résolution, ni de s'abstenir de voter, sont déclarés nuls. La Société ne devra prendre en compte que les formulaires de vote reçus trois (3) jours avant l'assemblée générale des Actionnaires correspondante.

19.6 Les Actionnaires sont autorisés à participer aux assemblées par vidéoconférence ou par tout moyen audiovisuel permettant leur identification, et seront réputés être présents à cette assemblée pour le calcul du quorum et de majorité. Ces moyens doivent respecter les caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée qui sous-entend que les délibérations de l'assemblée soient retransmises d'une manière continue.

19.7 Les Actionnaires peuvent être représentés aux assemblées générales par d'autres personnes qui ne doivent pas nécessairement être des Actionnaires.

19.8 Sauf stipulations contraires contenues aux articles 19.9 et 19.10 et dans la Loi, toute résolution d'une assemblée générale des Actionnaires nécessite une majorité simple des votes exprimés.

19.9 Sans préjudice des dispositions de la Loi, les résolutions d'une assemblée générale des Actionnaires concernant les questions suivantes nécessitent une majorité de 95% (quatre-vingt-quinze pour cent) des votes attachés aux Actions alors émises et existantes, étant entendu que dans le cadre de l'article 19.9.6, en plus de la majorité des quatre-vingt-quinze pour cent (95%), l'approbation (le vote en faveur) du Management KG sera requis:

19.9.1 dans la limite légalement permise, la fusion légale ou la scission légale de la Société en une ou plusieurs entités, sauf en rapport avec une Sortie ou si la position de Management KG n'est pas désavantagée matériellement du fait d'une telle fusion ou scission;

19.9.2 la liquidation de la Société, sauf en rapport avec une Sortie ou une restructuration par laquelle Management KG reçoit des actions et d'autres investissements dans une entité subsidiaire de sorte que sa position ne soit pas matériellement désavantagée par une telle liquidation;

19.9.3 le paiement de dividendes, à moins que les détenteurs d'une classe de Actions soient traité pari passu;

19.9.4 exclusion du droit de préemption sur l'émission de nouvelles Actions en espèces;

19.9.5 toute émission de Actions à une Société Liée du Fonds CVC, pour un prix autre qu'en numéraire, à moins que le Conseil d'Administration ait obtenu une opinion juridique comme exigé par l'article 7.4;

19.9.6 la conversion des Actions de Catégorie A et/ou de la Prime d'Action A ou de tout autre action ou prime créée dans le cadre de la Restructuration des PEC en de nouvelles actions ou autres instruments de capital et l'émission de ces actions ou instruments au profit de Rembrandt ou une de ses Sociétés Apparentées;

19.9.7 les modifications des dispositions des Statuts concernant les transferts de titres/les droit de sortie conjointe; et

19.9.8 toute modification ou suppression des dispositions des Statuts requérant ces majorités qualifiées.

19.10 Sans préjudice des dispositions de la Loi, les résolutions d'une assemblée générale des Actionnaires concernant les questions suivantes nécessitent une majorité de 75% (soixante-quinze pour cent) des votes attachés aux Actions alors émises et existantes:

19.10.1 L'approbation de tout tiers en tant que nouvel Actionnaire de la Société, si un tel tiers devient un cessionnaire, pour autant que les dispositions des articles 7, 8 et 9 des Statuts aient été respectées.

19.11 Sans préjudice des dispositions de la Loi, les résolutions des assemblées générales des Actionnaires concernant la conversion de la Prime d'Actions A en Actions nécessitent le consentement de la majorité des Actionnaires représentant 90% des Actions émises et existantes.

20. L'assemblée générale annuelle des actionnaires.

20.1 L'assemblée générale des actionnaires sera tenue dans la ville de Luxembourg au siège social de la Société ou tout autre endroit au Luxembourg désigné dans la convocation à la réunion le 15^e jour du mois de juin, à 03.00 p.m. et pour la première fois en 2009.

20.2 Si un tel jour n'est pas un Jour Ouvrable au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle sera tenue le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale annuelle pourra être tenue à l'étranger si, selon le jugement absolu et final du Conseil d'Administration, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Chapitre V. Exercice social, Distribution des bénéfices

21. Exercice social. L'exercice social commence chaque année le 1^{er} jour du mois de janvier et se termine le 31^e jour du mois de décembre.

22. Adoption des documents financiers.

22.1 Chaque année, à la fin de l'exercice social, le Conseil d'Administration prépare le bilan et le compte des profits et des pertes de la Société en conformité avec les dispositions légales en vigueur. Il communique ces documents avec un rapport d'activité de la Société au moins un mois avant l'assemblée générale annuelle des Actionnaires aux commissaires qui doivent établir un rapport exposant leurs commentaires sur ces documents.

22.2 Tout Actionnaire (ou son mandataire) peut avoir accès aux comptes annuels au siège social, en conformité avec les dispositions légales en vigueur.

23. Répartition des bénéfices.

23.1 Les bénéfices bruts de la Société déclarés dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, des amortissements et des dépenses représentent le bénéfice net. Un montant équivalent à cinq pour cent (5%) du bénéfice net de la Société est alloué à la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

23.2 Si les Actionnaires décident de payer des dividendes, chaque Action a droit à un dividende au prorata par référence à sa valeur nominale. De plus et en priorité par rapport à leur droit prorata à toute distribution de dividendes par la Société, les détenteurs d'Actions de Catégorie A ont droit au versement d'un dividende prioritaire cumulatif de 6,29 pour cent calculé par rapport au montant nominal des Actions de Catégorie A et du montant nominal de la Prime d'Action de Catégorie A; s'il n'est pas décidé du versement d'un dividende au cours d'une année, le droit préférentiel n'expire pas mais est maintenu et se cumule. S'il est décidé du versement d'un dividende, le dividende prioritaire devra être payé en premier et tout autre dividende ne sera payé que si et dans la mesure où le montant à verser par dividendes dépasse le montant des dividendes prioritaires cumulatifs non payés.

23.3 Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires aux Actionnaires en se basant sur une déclaration de comptes préparée par le Conseil d'Administration établissant que suffisamment de fonds sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne pourra excéder les bénéfices réalisés depuis la fin de la dernière année fiscale, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes devant être allouées à la réserve établie conformément à la Loi et aux Statuts.

Chapitre VI. Modification des statuts, Dissolution, Liquidation

24. Dissolution et Liquidation. Si la société devait être dissoute, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, qui ne seront pas nécessairement des Actionnaires, nommés par l'assemblée générale des Actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et rémunérations. Sauf s'il est prévu autrement, les liquidateurs devront avoir les pouvoirs les plus étendus pour la liquidation des actifs et le paiement des dettes sociales.

25. Liquidation. Les produits de la liquidation seront répartis aux détenteurs de titres émis par la Société de la façon suivante:

25.1 Premièrement, les PECs restants (le cas échéant) devront être remboursés entièrement et pari passu entre les détenteurs de ces titres, y compris dans tous les cas tout intérêt échu mais non versé;

25.2 Deuxièmement, toute Prime d'Action A ou tout autre paiement effectué par un Actionnaire en vertu d'une Action de Catégorie A plus le montant de tout dividende cumulatif non versé devra être reversé à l'Actionnaire de Catégorie A (ou son successeur au titre de cette Action) selon le cas;

25.3 Troisièmement, toute Action qui comporte une préférence autre que celle prévue à l'article 25.2 ci-dessus émise par la Société devra être entièrement repayée dans l'ordre de préférence prévu aux Statuts et au prorata de la détention de ces Actions, y compris dans tous les cas tout intérêt échu mais non versé;

25.4 Enfin, les produits restants de la liquidation seront distribués entre les Actionnaires de Catégorie B au prorata de la valeur nominale de leur détention d'Actions de Catégorie B, étant entendu que si les produits ne suffisent pas pour tous les paiements dus au titre de l'un des articles 25.1 à 25.4, ces produits devront être payés aux personnes concernées au prorata de leurs droits au titre de cet article.

25.5 Les droits de liquidation précédents devront aussi s'appliquer mutatis mutandis dans la mesure où la loi l'autorise, dans le cas d'une cession de tout ou partie substantielle des actifs de la Société (ou la Société et ses filiales prises dans leur ensemble), de fusion, de restructuration ou de prise de contrôle de la Société, ou une offre publique (partielle) d'acquisition de la Société ou de toute entité créée à cet effet.

Chapitre VII. Loi applicable et Définitions.

26. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une stipulation spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi et à la Réglementation applicable aux SE.

27. Définitions. Acquéreur a la définition donnée à l'article 9.2 des Statuts;

Actionnaires signifie les Actionnaires de la Société;

Actionnaires Existants a le sens donné à l'article 7.3 des Statuts;

Actions signifient les Actions émises par la Société, y compris les Actions de Catégorie A et les Actions de Catégorie B;

Actions de Catégorie A désigne les actions préférentielles dont la valeur nominale est de vingt-cinq euros (EUR 25,-) qui sont émises avec une Prime d'Action A dont le montant est de EUR 293.217.142,12 (deux cent quatre-vingt-quinze millions deux cent dix-sept mille cent quarante-deux euros et douze cents) alloués au Compte de Prime d'Actions A, qui donne droit au détenteur de ces Actions de Catégorie A de voter, de percevoir des dividendes et des droit de distribution équivalents à ceux des Actions de Catégorie B, étant entendu cependant que le détenteur de chaque Action de Catégorie A aura droit à un dividende cumulatif prioritaire de 6,29 pour cent calculé par rapport au montant nominal des Actions de Catégorie A et du montant nominal de la Prime d'Action de Catégorie A; et étant s'il n'est pas décidé du versement d'un dividende au cours d'une année, le droit préférentiel n'expire pas mais est maintenu et se cumule, et le détenteur de chaque Action de Catégorie A aura droit aux droits préférentiels de liquidation et de distribution décrits plus en détail à l'article 25.

Actions de Catégorie B a le sens donné à l'article 5.1 des Statuts;

Actions Rembrandt désigne les Actions détenues par Rembrandt;

Administrateur signifie un membre du Conseil d'Administration de temps en temps (ou son successeur dûment désigné);

Administrateurs Exécutifs a le sens qui lui est donné à l'article 10.1 des Statuts;

Administrateurs Non Exécutifs a le sens qui lui est donné à l'article 10.1 des Statuts;

Comité d'Audit a la signification qui lui est donnée à l'article 13.1 des Statuts;

Comité de Co-Investissement signifie le conseil consultatif de Reserve, GmbH;

Comité de Compensation a la signification qui lui est donnée l'article 13.4 des Statuts;

Comité Exécutif a la signification qui lui est donnée à l'article 15.2 des Statuts;

Compte de Prime d'Actions A signifie le compte de prime d'actions A sur lequel est versé la Prime d'Actions A;

Conseil d'Administration désigne le conseil d'administration de la Société;

Filiale a le sens qui lui est donné à l'article 12.9.1 des Statuts;

Fonds CVC signifie CVC European Partners IV A LP (Cayman), CVC European Partners IV B LP (Cayman), CVC European Partners IV C LP (Cayman), CVC European Partners IV D LP (Cayman) et CVC European Partners IV E LP (Cayman);

Fonds ERISA désigne CVC European Equity Partners IV A LP (Cayman);

Groupe Acquis signifie Rembrandt, la Société et chacune de leur filiale de temps en temps;

Introduction à une Cote Officielle signifie le dépôt d'une demande pour admission à une inscription sur tout marché de titres internationalement reconnu d'actions (ou tout titres équivalents suivant une reconstruction ou une amalgamation) de chacune de Rembrandt ou de la Société (étant entendu que préalablement à une admission à la cote, la Société devra être convertie dans une autre forme) (ou ses successeurs légaux le cas échéant) ou une société nouvellement formée dont la Société ou Rembrandt ou ses successeur légaux son des filiales ou qui sont totalement possédées par à Société;

Investissement Complémentaire a le sens défini à l'article 7.4 des Statuts;

Investisseur Vendeur a le sens défini à l'article 9.1 des Statuts;

Jour Ouvrable signifie tous les jours sauf le samedi, dimanche ou un jour férié officiel (fédéral) au Luxembourg, en Allemagne ou au Royaume-Uni et pendant lesquels, les banques au Luxembourg, en Allemagne et au Royaume-Uni sont ouvertes pour les opérations d'affaires commerciales;

Loi signifie la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales tel que modifié de temps en temps;

Management KG signifie Nachtwache Metering Management Vermögensverwaltungs GmbH & CO. KG, dont le siège est à 5, Klopstockstrasse, D-65381 Wiesbaden, enregistrée au registre de commerce de la cour locale de Wiesbaden sous le numéro HRA 8299;

Membre Erisa du Conseil a le sens donné à l'article 10.2 des Statuts;

Président a le sens défini à l'article 10.5 des Statuts;

Prime d'Action A a le sens qui lui est donné à l'article 5.1 des Statuts;

Réglementation applicable aux SE désigne le règlement n° 2157/2001 du Conseil du 8 octobre 2001 relatif au statut de la société européenne (SE);

Rembrandt désigne Rembrandt Holdings S.A. (anciennement ELSTER HOLDINGS SA), une société anonyme constituée sous les lois du Grand duché de Luxembourg, ayant son siège social au 26-28 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg et enregistrée sous le numéro B 108.466 auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg;

RESERVE GmbH signifie Nachtwache Reserve GmbH, dont le siège à Wiesbaden et enregistrée au registre de commerce de la cour locale de Wiesbaden sous le numéro HRB 21891;

Restructuration des PEC a le sens qui lui est donné dans le pacte d'actionnaires et d'investissement relatif aux investissements dans la Société tel qu'il est modifié et refondu de temps à autre;

Schéma de Co-Investissement a le sens défini à l'article 8.1.2 des Statuts;

Société Liée ou Apparentée quand utilisé (i) en référence à une personne spécifique (à l'exclusion de tout individu), signifiera toute personne qui par l'intermédiaire, directement ou indirectement, d'un ou plusieurs intermédiaires possède ou contrôle, est possédée ou contrôlée par ou est sous le contrôle ou la propriété avec la personne spécifiée. Dans ce cas, le terme "contrôle" (y compris les termes "contrôlant", "contrôlé par" et "sous le contrôle de") signifiera la possession directe ou indirecte, des pouvoirs de diriger ou d'influencer la direction de la gestion et de la politique d'une personne que ce soit par la propriété de la majorité des votes de titres, par contrat; soit sinon et en plus quand utilisé (ii) en référence au Fonds CVC signifiera là où de tel Fonds CVC est un corps de Société, toute Société Liée dans le sens de (i) ou contrôlée par ou sous le contrôle commun avec un autre nommée, trustée, associé général, gardien, conseiller ou Administrateur de ce Fonds CVC;

Sortie signifie une Vente ou une Introduction à la Cote;

Statuts signifie les Statuts de la Société tel que modifié de temps en temps;

Transfert Autorisé signifie une disposition faite en accord avec l'article 8 des Statuts (le cessionnaire des Actions transférée en conséquence du Transfert Autorisé étant le "Cessionnaire Autorisé");

Vente signifie la vente de plus de cinquante pour cent (50%) des Actions ou des affaires du Groupe Acquis en une transaction ou une série de transactions liées.

Luxembourg, 8 mai 2009.

Elster Group S.A.

Emanuela Brero

Director

CONVERSION PROJECT

WHEREAS:

Elster Group S.A. is a Luxembourg public limited liability company ("société anonyme" - "SA"), with its registered office at 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies (the "Register") under number B 103.553 (the "Company"), initially established in the legal form of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée" - "SARL") pursuant to a notarial deed drawn up on 4 October 2004 by Maître Jacques Delvaux, notary public residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Memorial") on 16 December 2004, number 1291, page 61960. The legal form of the Company has been changed from a SARL into a SA pursuant to the notarial deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary public residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, dated 8 April 2009 not yet published in the Memorial.

The subscribed share capital of the Company amounts to EUR 1,320,775.00 (one million three hundred twenty thousand seven hundred seventy-five Euro) divided into (i) 1 (one) class A share with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) (the "Class A Share"), subscribed and fully paid up with a share premium of a total amount of EUR 293,217,142.12 (two hundred ninety-three million two hundred seventeen thousand one hundred and forty-two Euro and twelve Cent), allocated to the share surplus A premium account of the Company and with such rights and obligations as set out in the articles of incorporation of the Company (the "Articles of Incorporation") and (ii) 52,830 (fifty-two thousand eight hundred and thirty) class B shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid up and with such rights and obligations as set out in the Articles of Incorporation (the "Class B Shares" and together with the Class A Share the "Shares").

The Company has issued 3,903,914 (three million nine hundred three thousand nine hundred fourteen) class B preferred equity certificates for a subscription value of EUR 1 (one Euro) each (the "B PECs") to Nachtwache Metering Management Vermögensverwaltungs GmbH & Co. KG, with its registered office in D-65381 Wiesbaden, 5 Klopstockstrasse, registered with the commercial register of the local court of Wiesbaden under number HRA 8299.

The Company intends to change, in accordance with the provisions of article 3 subsection 6 and article 31-3 of the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), its legal form from a SA into a Luxembourg European public limited liability company société européenne" - "SE") (the "SE Conversion").

In connection with the intended SE Conversion, the board of directors of the Company (the "Board") has drawn-up the present draft conversion project (projet de transformation") in accordance with article 31-3 (1) of the Law (the "Conversion Project").

IT IS STATED as follows:

1. The Company holds, in compliance with article 3 subsection 6 of the Law, continuously since 7 June 2005 all the shares in Elster Group GmbH (formerly Nachtwache Acquisition GmbH, Cologne), a limited liability company duly established and in existence under the laws of Germany with its registered office at Frankenstrasse 362, 45133 Essen, Germany and registered with the commercial register B of the local court of Essen under number HRB 18866.

2. The Board has elected to appoint PricewaterhouseCoopers S.à r.l., with its registered office at 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, as independent auditor ("réviseur d'entreprise") (the "Independent Expert") in order to draft the auditors' report in connection with the SE Conversion, which shall certify that the Company has net assets at least

equivalent to its share capital plus those reserves which must not be distributed under the law or by virtue of the Articles of Incorporation, as foreseen in article 31-3 (3) of the Law.

3. The proposed SE Conversion is subject to the condition that the shareholders of the Company approve the present Conversion Project together with the new articles of association of the SE at an extraordinary general shareholders meeting, which shall be held before a Luxembourg notary public in the form of a notarial deed not before one month after the publication of the present Conversion Project in the Memorial, in conformity with article 31 -3 (2) and (4) and article 9 of the Law (the "EGM").

4. The SE Conversion will become effective as of the date of the registration of the EGM in the Register pursuant to article 2 subsection 2 of the Law (the "Registration").

5. The Registration may not be conducted unless the provisions on employee involvement pursuant to Directive 2001/86/EC have been complied with.

6. In accordance with article 3 subsection 8 of the Law, the SE Conversion shall not give rise to the liquidation of the Company nor to the creation of a new legal entity.

7. Post SE Conversion, the Company will be denominated "Elster Group SE", with its registered office at 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

8. The share capital of the Company post SE Conversion will remain unchanged, i.e. the share capital will be of an amount of EUR 1,320,775.00 (one million three hundred twenty thousand seven hundred seventy-five Euro) divided into (i) 1 (one) class A share with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro), subscribed and fully paid up with a share premium of a total amount of EUR 293,217,142.12 (two hundred and ninety-three million two hundred and seventeen thousand one hundred and forty-two euros and twelve cents), allocated to the Company's share surplus A premium account and with such rights and obligations as set out in the new articles of incorporation of the SE and (ii) 52,830 (fifty-two thousand eight hundred and thirty) class B shares with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, all subscribed and fully paid up and with such rights and obligations as set out in the Articles of Incorporation.

9. The shareholders of the Company will hold post SE Conversion a number of shares equal to the number of shares currently held in the Company.

10. Nachtwache Metering Management Vermögensverwaltungs GmbH & Co. KG, prenamed, will hold post SE Conversion the same amount of B PECs as currently held.

11. Apart from the above-mentioned Shares and B PECs, the Company has, at the date of today, not issued other securities ("titres"), and therefore the Company will, as a result of the SE Conversion, not issue securities, other than the above-mentioned Shares and B PECs.

12. No special advantages are granted to the members of the Board, to the Independent Expert or the statutory auditor of the Company in the context of the SE Conversion.

13. No specific premium / annuities / royalties have been paid to the members of the Board, the Independent Expert or the statutory auditor of the Company.

14. The SE Conversion is not expected to have any material adverse consequences for the shareholders or the employees of the Company. Especially, the rights and obligations of the Company on terms and conditions of employment arising from national law, practice and individual employment contracts or employment relationships and existing at the date of the Registration shall, by reason of such Registration, be transferred to the SE.

15. The articles of association of the Company post SE Conversion shall be as follows, subject to the approval by the EGM:

ELSTER GROUP S.E.

Société Européenne

Siège Social: 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

Chapter I. Name, Registered office, Duration, Object

1. Name.

1.1 There is hereby established a Luxembourg European public limited liability company ("société européenne"), which will be governed by the laws pertaining to such an entity (the "Company"), and in particular by the 1915 Law, the SE Regulation as well as by the Articles of Incorporation.

1.2 The Company will exist under the corporate name of ELSTER GROUP S.E.

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the Shareholders deliberating in the manner provided for by article 19 regarding the amendments to the Articles of Incorporation.

2.3 The Board of Directors is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.4 The registered office of the Company can be transferred within the European Union in accordance with all applicable laws, especially article 23 (2) and articles 101-1 subsequent of the 1915 Law, without the loss of the legal personality of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Duration.

3.1 The Company is established for an unlimited duration.

3.2 The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the Shareholders.

4. Object.

4.1 The Company's object is to acquire and hold interests in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign, commercial, industrial or financial entities, by way of, among others, the subscription or acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, or financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

4.2 The Company may in particular enter into the following transactions:

- borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other equity instruments or debt instruments, convertible or not into Shares of the Company, the use of financial derivatives or otherwise;

- advance, lend or deposit money or give credit to Affiliates through, including but not limited to, the subscription to bonds, notes, certificates and other equity instruments or debt instruments, convertible or not into shares of any Affiliate;

- enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the property assets (present or future) of the undertaking or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Affiliates, or any director, director or other agent of the Company or any of the Affiliates, and to render any assistance to the Affiliates, within the limits of the laws of Luxembourg; and

- enter into any agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other services contracts, selling agreements, connected directly or indirectly to the areas described above;

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

4.3 In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfill its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above.

Chapter II. Capital

5. Share capital.

5.1 The share capital is fixed at EUR 1,320,775.00 (one million three hundred and twenty thousand seven hundred and seventy-five euros) divided into:

(i) 1 (one) Class A Share with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-), subscribed and fully paid up with a share premium of a total amount of EUR 293,217,142.12 (two hundred and ninety-three million two hundred and seventeen thousand one hundred and forty-two euros and twelve cents) (the "Share Surplus A"), allocated to the Share Surplus A Premium Account and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation; and

(ii) fifty-two thousand eight hundred and thirty (52,830) class B shares (the "Class B Shares") with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid up and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation.

5.2 Payments on Shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on Shares will be charged equally on all outstanding Shares which are not fully paid up.

5.3 Any amount of share premium which has been or shall be paid in addition to the nominal value of the Class A Share shall remain attached to the Class A Share and shall be allocated to a special reserve to be designated as the Share Surplus A Premium Account.

5.4 Without prejudice to the legal requirements, the rights of the different classes of Shares are ruled in the present Articles of Incorporation.

5.5 The Company can proceed to the repurchase of its own Shares within the limits set by the 1915 Law.

5.6 The share capital may be changed at any time by a decision of the Shareholders' meeting voting with the majority rules set out by article 19 of these Articles of Incorporation, or, as the case may be, by the 1915 Law for any amendment to these Articles of Incorporation.

5.7 In case of reduction of share capital, the share capital of the Company and the share premium attaching to any class of Shares shall be repaid to the holders of the relevant class of Shares under the same conditions.

5.8 Share premium of any class of Shares may be allocated to the legal reserve of the Company. In case of reduction of share capital, the amount of legal reserve to be reduced shall automatically be (re-) allocated to the Share Surplus A Premium Account from which it originated.

6. Shares.

6.1 Each Share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of Shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 The Shares are in principle in registered form, or in bearer form at the request of the Shareholders, subject to mandatory legal requirements.

7. Transfer of shares.

7.1 Without prejudice of the provisions of this article 7, no Shareholders shall transfer or dispose of any Shares or any interest in any Shares other than in accordance with the Articles of Incorporation and in the case of transfers to non-Shareholders, the consent given in a general meeting of Shareholders by the holders of 75% (seventy-five percent) of all the Shares of the Company.

7.2 Without prejudice of article 7.1, the Shareholders are only permitted to transfer, assign, encumber or create any interest in or right or claim to their Shares only:

7.2.1 as permitted under article 8;

7.2.2 when required, or in acceptance of an offer made by an Acquirer, under article 9 of the Articles of Incorporation;

or

7.2.3 upon an Exit; or

7.2.4 with the prior written consent of the Co-Investment Committee, provided that no transfer, assignment, encumbrance or creation of any interest in or right or claim to, or to the benefit of, a competitor of the Acquired Group shall be permitted without the prior written consent of the Co-Investment Committee.

7.3 Other than in the event of article 7.4 below, upon an increase of the issued share capital of the Company, each person who then holds Shares in the Company (the "Existing Shareholder") shall have the right to subscribe on the same terms for that proportion of new Shares which is as nearly as practicable equal to the proportion of the nominal value of the Shares held by the Existing Shareholder to the proportion of the nominal value of all the Shares then in issue. Such right shall, except in case of urgency as resolved by the Board of Directors, be exercisable for a period of 30 (thirty) days following the resolution to increase the capital or issues new Shares. Rembrandt or any of its Affiliates which is then an Existing Shareholder may nominate any one or more of its Affiliates to subscribe for all or any of those new Shares in the Company for which Rembrandt is entitled to subscribe pursuant to the foregoing sentence. If new Shares are issued with a premium or in connection with other related obligations (including the obligation to provide additional debt funding) the same terms and conditions relating to the subscription of the new Shares shall apply to all Existing Shareholders.

7.4 In the event of a decision by the Board of Directors to invest in assets or shares of another company pursuant to which all or some of the consideration is proposed to be settled by means of Shares in the Company (the "Add-on Investment"), the Board of Directors may instruct the Existing Shareholders to waive their subscription rights under article 7.3 and to admit the relevant new shareholder(s) nominated by the Board of Directors as subscriber(s) for such number of new Shares or securities on such terms as the Board of Directors may in its reasonable discretion determine, provided that if the new shareholder under this article 7.4 is an Affiliate of the CVC Funds, the Board of Directors must obtain a fairness opinion from a reputable independent investment bank or corporate finance adviser as to the valuation of the shares or assets to be acquired by the Company and the Shares proposed to be issued by the Company, such opinion to be addressed to Rembrandt, Management KG and the Company and provided further that it is the Shareholders' intention that any Add-On Investments should, if reasonably practicable, be financed by third party debt rather than equity issues.

8. Rembrandt's permitted transfers.

8.1 Rembrandt shall have the right to transfer Shares issued to it in connection with its investment at its sole discretion to:

8.1.1 Affiliates (including on a distribution in kind or specie, to the underlying investors in such Affiliates), or to another institutional investor which is advised or managed by the adviser or manager of such CVC Funds in each such case without any restrictions;

8.1.2 with respect to a co-investment or similar scheme ("Co-Investment Scheme") to any person which holds or is to hold assets for a Co-Investment Scheme or to the officers, employees and partners entitled to such assets under the Co-Investment Scheme.

8.2 Upon any such transfer, Rembrandt shall be released from the liabilities and obligations assumed by the transferee.

9. Purchase offer and Bring along.

9.1 If Shareholders holding more than 50% (fifty percent) of the Shares then in issue (the "Selling Investors") wish to sell all their Shares then in issue and find a bona fide arm's length purchaser which is not an Affiliate of any such Shareholders and agree terms for the sale to such purchaser of all the Shares or wish to tender their Shares in a Listing and the Board of Directors so resolves, then, on receipt of written notification of such fact, all the other Shareholders shall be bound and undertake to accept any offer from such a purchaser or to tender such Shares in such Listing on the same terms as agreed and at the same time as the Selling Investors sell or tender their Shares.

9.2 No sale of Rembrandt Shares or Shares then in issue, shall be made if it would result in any person (the "Acquirer") alone or acting in concert with a group of persons, holding more than 50% of the Rembrandt Shares or Shares then in issue unless the Acquirer shall have made an offer to all holders of Shares issued by the Company at a price equal to the price at which such transfer is to be made.

Chapter III. Directors, Board of directors

10. Board of directors.

10.1 The Company is managed by a Board of Directors which shall consist of up to 10 (ten) board members, of which up to 7 (seven) shall be non-executive Directors (the "Non-Executive Directors") and up to 3 (three) shall be executive Directors (the "Executive Directors"). The Shareholders general meeting can resolve upon an increase or decrease of the number of Directors and the allocation of Executive and Non-Executive Directors, it being understood that the the Company must be managed at all times by a Board of Directors consisting of at least 3 (three) board members. The Directors shall be elected by simple majority of a meeting of the Shareholders.

10.2 For as long as it or its Permitted Transferees collectively is a Shareholder of the Company, Erisa Fund is entitled from time to time to propose for appointment at least four candidates, out of which the Shareholders meeting shall appoint up to two Non-Executive Directors (the "Erisa Board Member").

10.3 CVC Funds (other than the Erisa Fund) are entitled from time to time to nominate for appointment at least four candidates for Non-Executive Directors, out of which the general meeting of Shareholders shall appoint the remaining Non-Executive Directors (but no more than five in total).

10.4 CVC Funds (other than the Erisa Fund) are entitled from time to time to nominate for appointment at least four candidates for Executive Director, out of which the general meeting of Shareholders shall appoint at least one Executive Director (but no more than three Executive Directors).

10.5 The Board of Directors may elect a chairman (the "Chairman") amongst its members.

10.6 A legal entity may be a member of the Board of Directors. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints a successor at the same time.

10.7 The Directors are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are eligible for re-appointment. They may be removed "ad nutum" by a resolution of the general meeting of the Shareholders of the Company with a 50% plus one vote majority. In case a Director is elected without any indication on the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

10.8 The general meeting of Shareholders of the Company will at all times be free to vote on any dismissal or suspension of any Director, it being understood that (i) the right of a party or parties to propose a candidate for appointment to the Board of Directors includes the right to propose the dismissal or suspension of the Director appointed in accordance with this article at the nomination of that party or parties, and (ii) the provisions of this article for the appointment of a Director shall apply equally to the replacement of a Director.

10.9 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of Shareholders which will be asked to ratify such election.

11. Delegation of powers.

11.1 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board of Directors, managers, officers or other agents, legal or physical person, who need not be Shareholders, under such terms and with such powers as the Board of Directors shall determine.

11.2 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

11.3 The first person entrusted with the daily management may be appointed by the first general meeting of Shareholders.

12. Procedures of meeting of the board.

12.1 Meetings of the Board of Directors shall be held at the offices of the Company unless the Directors unanimously decide to hold the meeting at some other place in Luxembourg or abroad. All meetings shall be held in English unless the members resolve otherwise. The Chairman or any other member authorised by him shall convene and chair the meetings.

Meetings of the Board of Directors shall be held as often as the business of the Company so requires, but at least quarterly per calendar year. Every Director can demand that a meeting be called. The meetings of the Board of Directors shall be called in writing or by email, the place, date, time and preliminary agenda being indicated with at least 7 (seven) days notice unless (i) all the members of the Board of Directors waive these formalities, or (ii) unless in case of urgency duly justified in the resolutions taken by the Board of Directors in which case the notice can be reduced to 1 (one) day. The notice period shall begin to run on the day following the day on which the invitation is mailed or, if the invitation is transmitted by email, on the day of transmission. The day of the meeting shall not count as part of the notice period.

12.2 Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.3 Experts and other persons can be invited by the Chairman, or any Director authorized by the Chairman, to participate in the meeting.

12.4 Resolutions of the meetings of the Board of Directors shall in principle be adopted in meetings. However, to the extent permitted by the 1915 Law, resolutions of the meetings of the Board of Directors may be adopted outside meetings in writing, by facsimile, by e-mail or in telephone or video conferences without complying with any provisions set forth herein with regard to the convocation of such meetings.

12.5 In particular, one or more Directors may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other.

12.6 A written decision, signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all Directors.

12.7 A meeting of the Board of Directors may adopt resolutions only if at least the majority of the members of the Board of Directors are present or represented. If a meeting is not quorate, a new meeting of the Board of Directors with the same agenda is to be called observing the same convocation period and notification as set out in article 12.1. In such new meeting a quorum shall be deemed constituted as long as two Directors of whom at least 50% (fifty percent) must be Non-Executive Directors are present or represented, provided, however, that the Directors were notified of such fact in the invitation.

12.8 Without prejudice of article 12.9, resolutions of the Board of Directors shall be adopted pursuant to a simple majority vote of its members present or represented at such meeting. In case of a tie, the Chairman shall have a casting vote.

12.9 The following resolutions shall not be carried out by the Executive Committee or by the Company without both the prior express approval of the Board of Directors by way of a resolution passed with simple majority of the Board of Directors in accordance with article 12.8 above and the approval of the majority of the Non-Executive Directors:

12.9.1 the adoption of the overall business plan and annual budget for the Company together with its direct and indirect subsidiary undertakings (each a "Subsidiary");

12.9.2 the alteration of the accounting reference date of the Company or of any Subsidiary;

12.9.3 the approval of the IFRS accounting manual (or its successor) used by the Company and its Subsidiaries and any material changes thereto;

12.9.4 the incurring of borrowings by the Company or any of its Subsidiaries except other than as pursuant to the facilities agreements that may be entered into from time to time by the Company or as permitted thereunder;

12.9.5 the alteration of the facilities agreements and/or the intercreditor agreements that may be entered into from time to time by the Company;

12.9.6 the creation of any encumbrance over any asset of the Company or any Subsidiary and the giving of any guarantee by the Company or any Subsidiary, other than pursuant to or permitted under the facilities agreements that may be entered into from time to time by the company or in the ordinary course of trading;

12.9.7 any action or omission that would constitute a breach of the facilities agreements or the intercreditor agreements that may be entered into from time to time by the Company;

12.9.8 agreeing or varying or the revocation (in whole or in part) of a list of transactions which require the prior approval of the Executive Committee (as it may be determined by the Board of Directors);

12.9.9 the entry into, termination or variation of any contract (including employment contract) or arrangement between (a) the Company or any Subsidiary and (b) a Director or a person who in relation to a Director is a connected person, including the variation of the remuneration or other benefits under such a contract or arrangement, and the waiver of any breach of such a contract or arrangement;

12.9.10 the acquisition or disposal of a business or real estate with a value in excess of EUR 2,500,00 in the individual case by the Company or any Subsidiary, unless contained in an annual budget approved pursuant to paragraph 12.9.1 above;

12.9.11 the entering into capital expenditure commitments ("Excess Commitments") in excess of amounts contained in an annual budget approved pursuant to paragraph 12.9.1 above, if an Excess Commitment exceeds EUR 1,500,000 in an individual case or the Excess Commitments exceed EUR 3,000,000 in total;

12.9.12 the initiating, setting or compromising litigation (other than debt collection in the ordinary course of trading), arbitration, or regulatory proceedings or investigations relating to a claim or a risk of EUR 5,000,000 or more in each case or related series of cases;

12.9.13 the appointment of consultants and advisors (other than tax and legal advisors and auditors) where the committed or anticipated fees either for a project or within a calendar year are estimated to exceed EUR 600,000 (or the revocation of any such appointment);

12.9.14 the appointment (or the revocation of the appointment) of the auditors for the group consisting of the Company (to the extent permitted by law) and its Subsidiaries; and

12.9.15 the acquisition, sale or disposal of any interest, share, any interest in any share or equity related investment or debt or equity security in other companies or businesses or capital increase in other companies (including, but not limited to, amalgamation, merger, demerger, consolidation, contribution or asset swap).

12.10 An observer may be authorized to attend and speak at meetings of any Board of Directors, save only where prohibited by mandatory law and provided that they do not participate to the deliberations and the vote.

13. Audit committee and Compensation committee.

13.1 The audit committee shall be composed of two to three Non-Executive Directors elected from their number (the "Audit Committee").

13.2 The following resolutions shall not be carried out by the Board of Directors or the Executive Committee without receiving the prior written advice of the Audit Committee which advice may only be given on the basis of a duly-passed resolution of the committee:

13.2.1 the approval of a change of auditors for the Acquired Group (so far as not approved in accordance with the Article 12.9 of the Articles of Incorporation);

13.2.2 the review and internal approval of the form and substance of the consolidated accounts of the Acquired Group if requested by the Audit Committee.

13.3 The advice of the Audit Committee shall not be binding on the Executive Committee or the Board of Directors. However, for each decision where the Executive Committee or the Board of Directors resolves not to follow the advice of the Audit Committee, it shall convene an extraordinary meeting of the Shareholders for the purpose of the approval of such decision. The notice convening such meeting will include the reasons for the decision proposed by the Executive Committee or the Board of Directors. The resolution of the extraordinary meeting of the Shareholders of the Company on the matter referred to it requires a simple majority of the votes cast.

13.4 The compensation committee shall be composed of two to three Non-Executive Directors elected from their number (the "Compensation Committee").

13.5 The following resolutions shall not be carried out by the Board of Directors or the Executive Committee without receiving the prior written advice of the Compensation Committee which advice may only be given on the basis of a duly passed resolution of the committee:

13.5.1 general policies for remuneration and benefits for directors, officers and employees of the Acquired Group,

13.5.2 the introduction, amendment or termination of any pension or benefit schemes (to the extent not contained in an annual budget approved in accordance the article 12.9 of the Articles of Incorporation),

13.5.3 to the extent permitted by law the appointment or removal of any director (or similar officer) and any change to, termination or entering into employment or service agreement with managing directors (Executive Directors, Chairman, Geschäftsführer, Vorstände oder andere Organe) or administrateurs-délégués as the case may be, of the Company or any subsidiary in each case providing for an annual remuneration (including target bonus) exceeding an amount of EUR 350,000, and

13.5.4 the determination of an annual bonus structure concerning agreement with managing directors (Executive Directors, Chairman, Geschäftsführer, Vorstände oder andere Organe) or administrateur-délégués as the case may be, of the Company or any subsidiary, such managing director's service agreements with the respective company in each case providing for an annual remuneration exceeding an amount of EUR 350,000 (including target bonus), and any similar employee benefit or incentive scheme relating to the foregoing entities.

13.6 The advice of the Compensation Committee shall not be binding on the Executive Committee or the Board of Directors. However, for each decision where the Executive Committee or the Board of Directors resolves not to follow the advice of the Compensation Committee, it shall convene an extraordinary meeting of the Shareholders for the purpose of the approval of such decision. The notice convening such meeting will include the reasons for the decision proposed by the Executive Committee or the Board of Directors. The resolution of the extraordinary meeting of the Shareholders of the Company on the matter referred to it requires a simple majority of the votes cast.

14. Decisions - Minutes.

14.1 Resolutions of the Board of Directors shall be adopted pursuant to a simple majority vote of its members present or represented at such meeting. In case of a tie, the Chairman shall have a casting vote.

14.2 Minutes are to be kept of each meeting of the Board of Directors, setting out the place and the date of the meeting, the participants, the items of the agenda and the essential content of the resolutions of the Board of Directors. The minutes shall be signed by the Chairman or any other member to whom the Chairman delegates this task. A copy of the minutes shall be sent to every Director.

15. Powers of the board.

15.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by the 1915 Law, the SE Regulation or by the present Articles of Incorporation to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

15.2 Without prejudice to articles 11 and 12.9 of the Articles of Incorporation, the Board of Directors may delegate certain specific daily management matters to a committee composed of one or more of the Executive Directors (the "Executive Committee"). The Board of Directors will determine the responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of the members of this Executive Committee.

15.3 The Executive Committee shall have the right to determine its own procedures but if it and to the extent does not, the provisions of article 12 of the Articles of Incorporation shall apply.

15.4 Without prejudice to article 11 and 15.2 of the Articles of Incorporation, any two Directors may sub-delegate their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

16. Representation.

16.1 Without prejudice to article 11, article 12.9, article 15.2 and article 16.2, the Company shall be bound by the signature of any two members of the Board of Directors or by any other person (who may but need not to be a member of the Board of Directors) to whom a special power of attorney has been granted by the Board of Directors.

16.2 In respect of resolutions as detailed in Article 12.9, the Company shall be bound by the joint signature of any three members of the Board of Directors.

17. Remuneration and Indemnification of the members of the board of directors.

17.1 The Non-Executive Directors are entitled to an annual fee of EUR 20,000 (fifty thousand Euro) each, plus tax (including, without limitation, value added tax and withholding tax), if applicable, unless they waive their right to receive such fee. The Executive Directors (with whom a service agreement shall be entered into by the Company) and any Non-Executive Directors who conducts the business of a Director on more than one day in any week then he shall be entitled to receive such reasonable additional remuneration as may be agreed from time to time by the Board of Directors. If such members of the Board of Directors are employees or consultants of the CVC Funds or their Affiliates, such fees shall be payable directly to such CVC entity as specified in writing to the Chairman. In addition, the members of the Board of Directors shall be reimbursed for their reasonable expenses resulting from their duties as members of the Board of Directors.

17.2 None of the members of the Board of Directors shall have any liability, responsibility or accountability in damages or otherwise to any Shareholder, and the Company agrees to indemnify, pay, protect and hold harmless each member of the Board of Directors from and against, any and all liabilities, obligations, losses, damages, penalties, actions, judgments, suits, proceedings, costs, expenses and disbursements of any kind or nature whatsoever (including, without limitation, all reasonable costs and expenses of attorneys, defence, appeal and settlement of any and all suits, actions or proceedings instituted or threatened against the members of the Board of Directors or the Company) and all costs of investigation in connection therewith which may be imposed on, incurred by, or asserted against the members of the Board of Directors, the Company or in any way relating to or arising out of, or alleged to relate to or arise out of, any action or inaction on the part of the Company, on the part of the members of the Board of Directors when acting on behalf of the Company or on the part of any agents when acting on behalf of the Company; provided that any member of the Board of Directors in its capacity as Manager of the Company shall be liable, responsible and accountable for and shall indemnify, pay, protect and hold harmless the Company from and against, and the Company shall not be liable to any member of the Board of Directors for, any portion of such liabilities, obligations, losses, damages, penalties, actions, judgments, suits, proceedings, costs, expenses or disbursements of any kind or nature whatsoever (including, without limitation, all reasonable costs and expenses of attorneys, defence, appeal and settlement of any and all suits, actions or proceedings instituted or threatened against the Company and all costs of investigation in connection, therewith asserted against the Company) which result from fraud, gross negligence, willful misconduct or material breach of the Articles of Incorporation by any member of the Board of Directors.

18. Statutory auditors.

18.1 The Company is supervised by one or more statutory auditor(s).

18.2 The general meeting of Shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the

statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.

18.3 The statutory auditors are eligible for re-appointment.

Chapter IV. General meeting

19. Meetings of shareholders - General.

19.1 The general meeting represents the whole body of the Shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify acts relating to the Company.

19.2 Each Share entitles each holder to one vote.

19.3 Any general meeting of Shareholders shall be convened by the Board of Directors by means of convening notice sent to each registered Shareholder in compliance with the 1915 Law. A general meeting of Shareholders must be convened following the request of Shareholders representing at least five per cent (5%) of the Company's share capital. In case all the Shareholders are present or represented and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting of the Shareholders, they may waive all convening requirements and formalities of publication. Shareholders representing at least five per cent (5%) of the Company's share capital may request the addition of one or several items to the agenda of any general meeting of Shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting.

19.4 Each Shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The Shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the Shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

19.5 Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the general meeting of Shareholders they relate to.

19.6 Shareholders are entitled to participate in the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation in the meeting whereby the deliberations of the meeting are transmitted in a continuous manner.

19.7 Shareholders may be represented at a Shareholders meeting by another person, who need not be a Shareholder.

19.8 Except as otherwise provided in articles 19.9 and 19.10 or required by the 1915 Law, all resolutions of the Shareholders general meeting of the Company require a simple majority of the votes capable of being cast.

19.9 Without prejudice to the provisions set forth in the 1915 Law, resolutions of the Shareholders general meeting in respect of the following matters require a 95% (ninety-five percent) majority of the votes attaching to all Shares then issued and existing, provided that in the case of article 19.9.6 in addition to a ninety five percent (95%) majority the approval (vote in favour) of Management KG shall be required:

19.9.1 to the extent legally permissible the legal merger or demerger of the Company into one or more entities, except in connection with an Exit or if the position of Management KG is not materially disadvantaged by such merger or demerger;

19.9.2 the liquidation of the Company, except in connection with an Exit or a restructuring under which Management KG receives shares and other investments in a successor entity such that its position is not materially disadvantaged by such liquidation;

19.9.3 payment of dividends, unless all holders of a class of Shares are treated *pari passu*;

19.9.4 exclusion of pre-emption rights on issue of new Shares for cash;

19.9.5 any issue of Shares to an Affiliate of the CVC Funds for non-cash consideration, unless the Board of Directors has obtained a fairness opinion as required by article 7.4;

19.9.6 the conversion of the Class A Share(s) and/or Share Surplus A or any other share or premium created as part of the PEC Restructuring into new shares or other equity instrument(s) and the issue of such shares or instrument(s) to Rembrandt or one of its Affiliates;

19.9.7 changes to these Articles of Incorporation regarding transfer provisions/tag-along right; and

19.9.8 any amendment or deletion of the provision of these Articles of Incorporation requiring these qualified majorities.

19.10 Without prejudice to the provisions set forth in the 1915 Law, resolutions of the Shareholders general meeting in respect of the following matters require a 75% (seventy-five percent) majority of the votes attaching to all Shares then issued and existing:

19.10.1 the approval of any third party as a new Shareholder of the Company, if such third party becomes a transferee, provided that the provisions set forth in articles 7, 8 and 9 of the Articles of Incorporation have been duly observed.

19.11 Without prejudice to the provisions set for in the 1915 Law, resolutions of the Shareholders general meeting in respect of the conversion of the Share Surplus A into Shares require the consent of a majority of Shareholders representing 90% of the Shares then in issue and existing.

20. Annual general meeting of shareholders.

20.1 The annual general meeting of Shareholders is held in the City of Luxembourg, at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice convening the meeting on the 15th day of the month of June, at 03.00 p.m., and for the first time in 2009.

20.2 If such day is not a Business Day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following Business Day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board of Directors, exceptional circumstances so require.

Chapter V. Business year, Distribution of profits

21. Accounting year. The business year begins on the 1st of January and ends on the 31st December of each year.

22. Adoption of financial statements.

22.1 At the end of each financial year, the Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account of the Company according to the applicable legal requirements. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of Shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

22.2 Each Shareholder (or its appointed agent) may obtain communication of the annual accounts at the Company's registered office, in accordance with the applicable legal provisions.

23. Distribution rights.

23.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five percent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten percent (10%) of the Company's share capital.

23.2 If the Shareholders decide to pay dividends the Shares are entitled to dividends pro rata by reference to their nominal value. In addition and as a prior claim, to their pro-rata entitlement to any Company's dividend, the holders of Class A Shares are first entitled to a preferred cumulative dividend of 6.29 per cent. p.a. calculated on the aggregate of the nominal amount of the Class A Share and the nominal amount of the Share Surplus A; if a preferred dividend is not resolved and paid in respect of any year, the preferred right shall not lapse but shall continue and shall be cumulative. If a dividend is resolved, the preferred dividend right shall be paid first and any other dividend shall only be paid if and to the extent that the amount resolved to be paid by way of dividend exceed the amount of the unpaid cumulative preferred dividend.

23.3 The Board of Directors may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the Board of Directors showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by the 1915 Law or by the Articles of Incorporation.

Chapter VI. Amendments to the articles of incorporation, Dissolution, Liquidation

24. Dissolution and Liquidation. In the event of any liquidation or winding up of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be Shareholders, and which are appointed by the general meeting of Shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

25. Liquidation. The proceeds of liquidation shall be applied to instruments issued by the Company as follows:

25.1 firstly, the remaining PECs (if any) shall be fully repaid and pari passu between the holders of a particular instrument, including in each case all accrued but unpaid interest;

25.2 secondly, any Share Surplus A or other payment made by a Shareholder in respect of the Class A Share plus the amount of any unpaid cumulative dividend shall be returned to the Class A Shareholder (or its successor in title to such Share) as the case may be;

25.3 thirdly, any Shares bearing any preference other than those referred to in article 25.2 above issued by the Company shall be fully repaid in the order of preference under the Articles of Incorporation and pro rata between the holders of such Shares, including in each case all accrued but unpaid dividends;

25.4 finally, the remaining liquidation proceeds shall be distributed among the Class B Shareholders pro rata to the nominal value of their holdings of B Shares, provided that to the extent the proceeds do not suffice for all payments due under any of articles 25.1 to 25.4 they shall be paid to the relevant persons entitled thereto pro rata to their entitlements under that article.

25.5 The preceding liquidation rights shall also apply mutatis mutandis to the extent legally permissible in the event of a sale of all or substantially all of the assets of the Company (or the Company and its subsidiaries taken as a whole), a merger, consolidation or takeover of the Company, or a (partial) IPO of the Company or a vehicle created for those purposes.

Chapter VII. Governing law and Definitions

26. Governing law. All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the 1915 Law and the SE Regulation.

27. Definitions. Acquired Group means Rembrandt, the Company and each of their subsidiaries from time to time;

Acquirer has the meaning given to it in article 9.2 of the Articles of Incorporation;

Add-on Investment has the meaning given to it in article 7.4 of the Articles of Incorporation;

Affiliate or Affiliated when used (i) with reference to a specified person (excluding, however, any individual), shall mean any person that directly or indirectly through one or more intermediaries owns or controls, is owned or controlled by or is under common control or ownership with the specified person. For such purposes, the term "control" (including the terms "controlling", "controlled by" and "under common control with") shall mean the possession, direct or indirect, of the power to direct or cause the direction of the management and policies of a person, whether through the ownership of a majority of voting securities, by contract or otherwise; and in addition when used (ii) with reference to the CVC Funds shall mean where such CVC Fund(s) is a body corporate, any Affiliated Party within the meaning of (i) or controlled by or under common control with another nominee, trustee, general partner, custodian, adviser or manager of such CVC Fund(s);

Articles of Incorporation means the articles of association of the Company as amended from time to time;

Audit Committee has the meaning given to it in article 13.1 of the Articles of Incorporation;

Board of Directors means the board of Directors of the Company;

Business Day means any day that is not a Saturday, Sunday or an official (federal) public holiday in Luxembourg, Germany or the United Kingdom and on which banks in Luxembourg, Germany and the United Kingdom are open for the transaction of commercial business;

Chairman has the meaning given to it in article 10.5 of the Articles of Incorporation;

Class A Share means that preferred share (parts sociales préférentielles) with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) which is issued with the Share Surplus in the amount of EUR 293,217,142.12 (two hundred and ninety-three million two hundred and seventeen thousand one hundred and forty-two euros and twelve cents) allocated to the Share Surplus A Premium Account, which shall entitle the holder of such Class A Shares to voting, dividend, and distribution rights equal to those of any Class B Shares, provided however, that the holder of each Class A Share shall be entitled to an additional preferred cumulative dividend of 6.29 per cent. p.a. calculated on the nominal amount of the aggregate of the Class A Share and the Share Surplus A, and, to the extent in any given year the preferred dividend is not paid, the preferred right shall not lapse but shall continue and shall be cumulative, and the holder of each Class A Share shall be entitled to those preferred liquidation and distribution rights more fully described in article 25;

Class B Shares has the meaning given to it in article 5.1 of the Articles of Incorporation;

Co-Investment Committee means the advisory board of Reserve GmbH;

Co-Investment Scheme has the meaning given to it in article 8.1.2 of the Articles of Incorporation;

Company has the meaning given to it in article 1.1 of the Articles of Incorporation;

Compensation Committee has the meaning given to it in article 13.4 of the Articles of Incorporation;

CVC Funds means CVC European Partners IV A LP (Cayman), CVC European Partners IV B LP (Cayman), CVC European Partners IV C LP (Cayman), CVC European Partners IV D LP (Cayman) and CVC European Partners IV E LP (Cayman);

Director means a member of the Board of Directors from time to time (or his duly appointed alternate);

Erisa Board Member has the meaning given to it in article 10.2 of the Articles of Incorporation;

Erisa Fund means CVC European Equity Partners IV A LP (Cayman);

Excess Commitments has the meaning given to it in article 12.9.11 of the Articles of Incorporation;

Executive Committee has the meaning given to it in article 15.2 of the Articles of Incorporation;

Executive Directors has the meaning given to it in article 10.1 of the Articles of Incorporation;

Existing Shareholder has the meaning given to it in article 7.3 of the Articles of Incorporation;

Exit means a Sale or a Listing;

1915 Law means the Luxembourg law dated 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time;

Listing means the making of an application for admission to listing on any internationally recognised securities market of the shares (or the equivalent securities following a reconstruction or amalgamation) of any of Rembrandt or the Company (being understood that prior to a listing the Company may be converted into another form) (or its legal

successor as the case may be) or a newly-formed company of which the Company or Rembrandt or its legal successor are subsidiaries or which is wholly-owned by the Company;

Management KG means Nachtwache Metering Management Vermögensverwaltungs GmbH & Co. KG, with its seat in D-65381 Wiesbaden, 5, Klopstockstrasse, registered with the commercial register of the local court of Wiesbaden under HRA 8299;

Non-Executive Directors has the meaning given to it in article 10.1 of the Articles of Incorporation;

PEC Restructuring has the meaning given to it in the investment and shareholders agreement regarding investments in the Company as amended and restated from time to time.

Permitted Transfers means a disposal made in accordance with article 7 of the Articles of Incorporation (the transferees of the Shares transferred as a consequence of the Permitted Transfers being the "Permitted Transferees");

Rembrandt means Rembrandt Holdings S.A. (formerly known as ELSTER HOLDINGS S.A.), a public limited liability company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered under B 108.466 with the Luxembourg register of commerce and companies;

Rembrandt Shares means the Shares which are owned by Rembrandt;

RESERVE GmbH means Nachtwache Reserve GmbH, with its seat in Wiesbaden, registered in the commercial register of the local court of Wiesbaden under HRB 21891;

Sale means a sale of more than fifty percent (50%) of the Shares or of the business of the Acquired Group in one transaction or a series of related transactions;

SE Regulation means Council Regulation (EC) No 2157/2001 of 8 October 2001 on the Statute for a European company (SE);

Selling Investors has the meaning given to it in article 9.1 of the Articles of Incorporation;

Shares means the shares issued by the Company, including the Class A Shares and the Class B Shares;

Shareholders means the shareholders of the Company, including the shareholders holding Class A Shares and the shareholders holding Class B Shares;

Share Surplus A has the meaning given to it in article 5.1 of the Articles of Incorporation;

Share Surplus A Premium Account means the share surplus A premium account to which the Share Surplus A is allocated; and

Subsidiary has the meaning given to it in article 12.9.1 of the Articles of Incorporation.

Luxembourg, 8 May 2009.

Elster Group S.A.

Emanuela Brero

Director

Référence de publication: 2009058277/1286.

(090070169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2009.

G4S General Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2413 Luxembourg, 14, rue du Père Raphaël.

R.C.S. Luxembourg B 17.614.

La liste des Pouvoirs - Signatures (signataires autorisés) arrêtée au 15 décembre 2008, a été enregistrée et déposée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2009.

Arsène Lorentz

Directeur Financier

Référence de publication: 2009055981/13.

(090065458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Vistadesign, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4645 Niedercorn, 141, route de Pétange.

R.C.S. Luxembourg B 135.194.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23.03.2009.

Pour Vista Design Sàrl

Signature

Référence de publication: 2009055997/1113/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08594. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090064091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2009.

Financière Viking S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 66.238.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FINANCIERE VIKING S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009056094/12.

(090065517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Style-Platre S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 26, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 129.665.

L'an deux mille sept, le treize juin.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1.- Monsieur Carlos José REIS CARVALHO, plafonneur / façadier, né à San Jose (Portugal) le 18 janvier 1971, demeurant à L-3879 Schifflange, 60, rue Dr. Welter; et

2.- Madame Natalia Da Conceição MACEDO DA COSTA, sans profession, née à Vareza (Portugal) le 9 février 1977, épouse de Monsieur Carlos José REIS CARVALHO, précité, demeurant à L-3879 Schifflange, 60, rue Dr. Welter.

Lesquels comparants, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "STYLE-PLATRE S.à r.l."

Art. 2. Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre endroit dans le Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 3. La Société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de plafonnage, de façade ainsi que de carrelage.

Elle pourra effectuer toutes opérations, industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la Société est illimitée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société pour finir le trente et un décembre deux mille sept.

Art. 6. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE QUATRE CENTS EUROS (EUR 12.400,-), représenté par CENT (100) parts sociales de CENT VINGT-QUATRE EUROS (EUR 124,-) chacune.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif des bénéfices.

Art. 8. Les parts sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société. Les héritiers et représentants ou ayants droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux valeurs constatées dans le dernier bilan social et aux décisions des assemblées générales.

Art. 12. Chaque année au dernier jour de décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société. Le bénéficiaire constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

- le solde restera à la libre disposition de l'assemblée générale des associés.

Art. 13. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives.

Art. 14. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, l'associé unique exerce les mêmes pouvoirs que ceux attribués à l'assemblée des associés dans la société à responsabilité limitée.

Les décisions de l'associé unique prises dans ce cadre sont inscrites dans un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition est applicable aux opérations courantes conclues dans le cadre des opérations normales.

Art. 15. Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Souscription et Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis, les comparants ont souscrit à l'intégralité du capital comme suit:

1.- M. Carlos José REIS CARVALHO, prénommé,	50 parts
2.- Mme Natalia Da Conceicao MACEDO DA COSTA, précitée	50 parts
Total: cent parts sociales	100 parts

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents EURO (12.400 EUR,-) se trouve dès à présent à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Estimation des frais

Le montant des charges, frais, dépenses ou rémunérations sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à la somme de mille Euros (EUR 1.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite, les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, et à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

1. Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée:

Monsieur Carlos José REIS CARVALHO, précité, plafonneur / façadier, né à San Jose (Portugal) le 18 janvier 1971, demeurant à L-3879 Schifflange, 60, rue Dr. Welter.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de son gérant unique.

2.- Le siège social de la Société est établi à l'adresse suivante: L-1330 Luxembourg, 26, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Le notaire instrumentant a rendu les comparants attentifs au fait qu'avant toute activité commerciale de la Société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Reis Carvalho, Macedo da Costa, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 juin 2007, LAC/2007/12976. Reçu: cent vingt-quatre Euro (€ 124,-).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 juillet 2007.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009058281/202/92.

(070094487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

Finbelux S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 77.948.

Le Bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009056117/10.

(090065299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

LBBW Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 10-12, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 15.585.

Auszug aus dem Umlaufbeschluss des Aufsichtsrats der Gesellschaft vom 12.02.2009

...

Gemäß Artikel 17 der Satzung der Gesellschaft beschließen die Aufsichtsratsmitglieder, Herrn Dr. Stefan Grabowsky zum weiteren Mitglied des Vorstandes der LBBW Luxembourg S.A. zu ernennen, dies mit Wirkung zum 16.02.2009 bis zur jährlichen Generalversammlung der Aktionäre der Gesellschaft des Jahres 2012.

...

Die geschäftliche Adresse von Herrn Dr. Stefan Grabowsky, Mitglied des Vorstandes, lautet 10-12, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 23.02.2009.

Für richtigen Auszug

R. Haas / K. Földner / J. Werner

Managing Director / Legal & Compliance Officer

06.05.2009

K. Földner / J. Werner

Référence de publication: 2009055354/22.

(090063980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2009.

Koblenz und Partner GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 20, place Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 39.109.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 mai 2009.

Pour KOBLENZ UND PARTNER GmbH

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2009056034/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD08129. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2009.

Celeritas Holding, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 133.922.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Signatures

Référence de publication: 2009056059/11.

(090065369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

North and South Rail Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 88.714.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2009.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009056055/15.

(090065353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Second Euro Industrial Properties, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.646.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 96.048.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SGG S.A.

Agent administratif

Signatures

Référence de publication: 2009056064/13.

(090065370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Compagnie Financière de la Madelaine S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 59.511.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

10, Boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2009056084/13.

(090065263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

La Brique Société civile.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg E 3.808.

Il est porté à la connaissance de tiers que Trust & Accounting Services Luxembourg S.à r.l., gérant de la société La Brique Société Civile, a changé de forme juridique et de dénomination sociale en date du 27 mai 2008 et s'appelle, depuis cette date, TASL PSF S.A., et dont le siège social se situe au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LA BRIQUE SOCIETE CIVIEL

Signature

Référence de publication: 2009056061/3258/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD08068. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090065463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Astrea Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 58.712.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

10, Boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2009056086/13.

(090065270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Fairfield Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 74.610.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FAIRFIELD INVESTMENT S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009056093/12.

(090065516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Theatre Directorship Services Beta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 98.245.

Le bilan au 31 décembre 2008 et les annexes ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009056844/14.

(090065723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

**CVC Capital Partners Services S.à.r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. "CVC Capital Partners IT Services S.à.r.l.").**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 98.452.

Le bilan au 31 décembre 2008 et les annexes ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009056832/15.

(090065708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

Theatre Directorship Services Gama S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 98.247.

Le bilan au 31 décembre 2008 et les annexes ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009056830/14.

(090065705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

Blackstone Healthcare Europe IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 136.004.

Les comptes au 22 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Blackstone Healthcare Europe IV S.à R.L.

Signature

Référence de publication: 2009056826/12.

(090065634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

Pramerica Real Estate Investors (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 28.214.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés
au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009056504/7959/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2009, réf. LSO-DE00627. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090064902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Patron Dieter S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 115.588.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PATRON DIETER S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009056092/6341/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2009, réf. LSO-DD05775. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090065514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Milinvest-Lease S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 59.371.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STRATEGO TRUST S.A.

Domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2009056101/12.

(090065380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

LBC Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 100.503.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

10, Boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009056102/13.

(090065277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Group Arte S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 55.956.

Nous, agent domiciliataire de la société GROUP ARTE S.A. (R.C.S. Luxembourg B 55956) déclarons par la présente, la dénonciation du siège, 6, Place de Nancy, L-2212 Luxembourg de ladite société, avec effet au 3 mars 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009056505/592/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2009, réf. LSO-DE00398. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090065525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Art & Antiques S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 58.452.

Nous, agent domiciliataire de la société Art & Antiques S.à r.l. (R.C.S. Luxembourg B 58452) déclarons par la présente, la dénonciation du siège, 6, Place de Nancy, L-2212 Luxembourg de ladite société, avec effet au 17 mars 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009056506/592/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2009, réf. LSO-DE00397. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090065528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Norinvest S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 96.023.

Il résulte que le siège social de la société a été dénoncé le 1^{er} avril 2009 avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2009.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau

L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009056508/1629/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06111. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090065187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Euler Hermes Ré, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 36.134.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société EULER HERMES RE

Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2009056809/12.

(090065598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

Electro Assurances, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 112.603.

Le Bilan et le compte profits et pertes au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Pascal BERTIN

Directeur Délégué

Référence de publication: 2009056812/13.

(090065601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

Ger-La Shipping S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer.
R.C.S. Luxembourg B 72.786.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009056813/10.

(090065603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

Mebo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer.
R.C.S. Luxembourg B 114.104.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009056815/10.

(090065605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

Navichem-Shipping S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer.
R.C.S. Luxembourg B 112.661.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009056817/10.

(090065607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

Céline s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 211, avenue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 54.499.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009056818/10.

(090065609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

Beauté Essentielle S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8410 Steinfort, 53, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 115.828.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009056819/10.

(090065611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

Transworld Fertilizers Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 60.745.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TRANSWORLD FERTILIZERS HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009056796/12.

(090065592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

S.Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8059 Bertrange, 3, Grevelsbarrière.

R.C.S. Luxembourg B 97.320.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009056820/10.

(090065616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

S.Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8059 Bertrange, 3, Grevelsbarrière.

R.C.S. Luxembourg B 97.320.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009056821/10.

(090065619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

Lickes Consulting S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3658 Kayl, 22, rue de la Montée.

R.C.S. Luxembourg B 141.300.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009056822/10.

(090065621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

Orion Immobilien Bellatrix S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 111.591.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Avocat

Référence de publication: 2009056828/12.

(090065694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

CVC Capital Partners Investment Underwriting S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 98.453.

Le bilan au 31 décembre 2008 et les annexes ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg.
Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009056833/14.

(090065715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

Sinequanon Real Estate Services S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 124.322.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 Mai 2009.

Signature
Un mandant

Référence de publication: 2009056850/12.

(090066055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

JP Commercial V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 80B, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 129.113.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 mai 2007 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1639 du 3 août 2007.

Les comptes au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JP Commercial V S.à r.l.
Par procuration
Signature

Référence de publication: 2009057117/15.

(090064147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2009.

Magic Finance S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 75.789.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR
10, Boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2009056175/13.

(090065201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Pitcairns Finance S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 33.106.

Extraits des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de façon extraordinaire en date du 7 octobre 2008

6^e résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler avec effet immédiat les mandats d'Administrateur de Monsieur Mohamed D. HABIB (avec nouvelle adresse au 9, Portman Street W1H6DZ Londres, Grande-Bretagne), de Monsieur Asghar D.

HABIB, de Monsieur Ahmed HABIB et de Monsieur Jean-Claude WOLTER et du Commissaire Monsieur Aftab Hussein PIRBHAI pour une nouvelle période d'un an, prenant fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2008.

L'Assemblée Générale décide de renouveler avec effet immédiat le mandat de Réviseur d'Entreprises de DELOITTE & TOUCHE S.A., pour une nouvelle période d'un an, prenant fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2009.

Pour PITCAIRNS FINANCE S.A.

FIDALUX S.A.

Le domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2009056443/565/26.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2009, réf. LSO-DE00747. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090064999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

@ LE BUREAU EUROPE S.A., en abrégé @ L.B., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 121.281.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre société, tenue en date du 9 janvier 2009 que:

- Décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Roger GREDEL, demeurant 4A rue de l'Ouest, L-2273 Luxembourg de ses postes d'administrateur et administrateur délégué, avec effet au 9 janvier 2009,

- Décision a été prise de nommer aux fonctions d'administrateur, Monsieur Werner Guy SAS, demeurant 16 rue David Van Bever B-1150 WOLUWE SAINT PIERRE, avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration de notre société, tenu en date du 09 janvier 2009 que:

- Décision a été prise de nommer aux fonctions d'administrateur-délégué Monsieur Werner Guy SAS, prénommé avec effet au 09 janvier 2009 et droit de signature individuelle pour tous les actes relatifs à la gestion journalière de la société.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009056041/1334/24.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07656. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090064578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2009.

PARIS RE Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 120.686.

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé des gestion, prévue par l'article 316 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 31 décembre 2008 de sa société mère, PARIS RE Holdings Limited ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009056048/581/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08673. - Reçu 174,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090065028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

CEBIG S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 123.977.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg:

- Le siège social de la société Générale Continentale Investissements Participations Luxembourg Sàrl, en sa qualité d'associée de la Société, a été transféré lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires en date du 24 novembre 2008 et se trouve désormais au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2008.

Pour CEBIG S.à r.l.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Un Mandataire

Référence de publication: 2009056047/21.

(090063891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2009.

CAJCAG S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 124.599.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STRATEGO TRUST S.A.

Domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2009056103/12.

(090065385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Vevibalux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9673 Oberwampach, Maison 50.

R.C.S. Luxembourg B 120.370.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VO Consulting Lux S.A.

Signature

Référence de publication: 2009056108/11.

(090064880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

S.u.P. Premium V, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 132.900.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung

Die Ordentliche Generalversammlung vom 8. April 2009 der S.u.P. Premium V hat folgende Beschlüsse gefasst:

Für den Zeitraum bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2010 werden folgende Personen gewählt:

Herr Nikolaus Rummler (Vorsitzender)

Herr Ulrich Juchem (stellvertretender Vorsitzender)

Herr Jürgen Wieland (Mitglied)

Herr Dieter Baumann (Mitglied)

Alle Herren mit Berufsadresse: 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

Die Aktionäre beschließen einstimmig bis zur nächsten Generalversammlung die ifb-Lux-Audit Sàrl als Wirtschaftsprüfer wieder zu wählen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 8. April 2009.

DZ BANK International S.A.

für S.u.P. Premium V

V. Augsdörfer / T. Haselhorst

Référence de publication: 2009056156/1239/25.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08994. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090064654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2009.

Erste Europäische Pfandbrief- und Kommunalkreditbank Aktiengesellschaft in Luxemburg, Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 68.470.

Le Bilan au 31 Décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, en mai 2009.

Erste Europäische Pfandbrief- und Kommunalkreditbank Aktiengesellschaft

Gerard Bais / Hans-Dieter Kemler

Référence de publication: 2009056114/13.

(090064803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Creaction 4, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 77.944.

Le Bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009056116/10.

(090065288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Media Studio 3 d S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6540 Echternach, 56, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 112.215.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009056134/10.

(090065160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Tee-Par Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 73.650.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue extraordinairement au siège social à Luxembourg, le 27 juin 2002 à 10.00 heures

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation intervenue en date du 8 septembre 2000, de Madame Elise Lethuillier, en sa qualité d'Administrateur en remplacement de Monsieur Frédéric Seince, Administrateur démissionnaire.

Reconduction des mandats de Monsieur Marc Ambroisien, Monsieur Reinald Loutsch et Madame Elise Lethuillier en tant qu'Administrateurs et de H.R.T. Révision S.à r.l., en tant que Commissaire aux comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'Assemblée statuant sur les comptes de l'année 2002

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2009056147/817/21.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08963. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090064668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2009.

Media Studio 3 d S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6540 Echternach, 56, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 112.215.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009056137/10.

(090065161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Eurofins Ventures Lux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 122.861.

L'an deux mille neuf, le trente avril.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, sous-signée.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée "Eurofins Ventures LUX", établie et ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M.Schnadt, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 19 décembre 2006, publié au mémorial C numéro 220 du 21 février 2007, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.861.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 5 octobre 2007, publié au Mémorial C numéro 2535 du 8 novembre 2007.

La séance est ouverte à 16.30 heures, sous la présidence de Monsieur Luca COZZANI, demeurant professionnellement à B-1950 Kraainem, 455, Chaussée de Malines.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Gaëtan BOCK, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Pascale TROQUET, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les CINQUANTE-NEUF MILLE CINQ CENT QUARANTE-HUIT (59.548) parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (EUR 125.-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de SEPT MILLIONS QUATRE CENT QUARANTE-TROIS MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 7.443.500.-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut ainsi délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence ainsi que la procuration de l'associé représenté demeureront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises aux formalités de l'enregistrement.

- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1.- Augmentation de capital pour le porter de SEPT MILLIONS QUATRE CENT QUARANTE-TROIS MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 7.443.500.-) à SEPT MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 7.693.500.-) par la création et l'émission de DEUX MILLE (2.000) parts sociales nouvelles ayant une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (EUR 125.-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les anciennes, en contrepartie d'un apport d'une créance de ONZE MILLIONS NEUF CENT QUATORZE MILLE CINQ CENT SOIXANTE-NEUF EUROS CINQUANTE-TROIS CENTS (EUR 11.914.569,53.-) dont DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS

(EUR 250.000.-) seront alloués au capital social et ONZE MILLIONS SIX CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE CINQ CENT SOIXANTE-NEUF EUROS CINQUANTE-TROIS CENTS (EUR 11.664.569,53.-) seront alloués à la prime d'émission.

2.- Souscription et libération de DEUX MILLE (2.000) parts sociales par la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée "Eurofins LUX", établie et ayant son siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro 121.155, libéré intégralement moyennant un apport d'une créance d'un montant de ONZE MILLIONS NEUF CENT QUATORZE MILLE CINQ CENT SOIXANTE-NEUF EUROS CINQUANTE-TROIS CENTS (EUR 11.914.569,53.-).

3.- Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la société.

4.- Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de porter le capital social de SEPT MILLIONS QUATRE CENT QUARANTE-TROIS MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 7.443.500.-) à SEPT MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 7.693.500.-) par voie d'augmentation de capital à concurrence de DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (EUR 250.000.-) par la création et l'émission de DEUX MILLE (2.000) parts sociales nouvelles ayant une valeur nominale de CENT-VINGT-CINQ EUROS (EUR 125.-) chacune, donnant les mêmes droits et avantages que les parts sociales anciennes.

Cette augmentation de capital sera réalisée par un apport en nature d'un montant de ONZE MILLIONS NEUF CENT QUATORZE MILLE CINQ CENT SOIXANTE-NEUF EUROS CINQUANTE-TROIS CENTS (EUR 11.914.569,53.-) dont DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (EUR 250.000.-) seront alloués au capital social et ONZE MILLIONS SIX CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE CINQ CENT SOIXANTE-NEUF EUROS CINQUANTE-TROIS CENTS (EUR 11.664.569,53.-) seront alloués à la prime d'émission, par la création et l'émission de DEUX MILLE (2.000) parts sociales nouvelles, constitué par une créance envers la société.

L'assemblée décide d'admettre à la souscription, des DEUX MILLE (2.000) parts sociales nouvelles, l'associé actuel suivant:

- société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée "Eurofins LUX", établie et ayant son siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121.155.

Laquelle a déclaré souscrire les DEUX MILLE (2.000) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement par incorporation au capital social, la renonciation définitive et irrévocable et la conversion en capital d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant de ONZE MILLIONS NEUF CENT QUATORZE MILLE CINQ CENT SOIXANTE-NEUF EUROS CINQUANTE-TROIS CENTS (EUR 11.914.569,53.-) existant à son profit et détenue envers la société "Eurofins Ventures LUX", préqualifiée, et en annulation de cette même créance à due concurrence.

Cet apport fait l'objet d'un rapport établi en date du 15 avril 2009 par le conseil de gérance, et qui conclut de la manière suivante:

"Conclusion

Sur base de nos diligences, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie."

Lequel rapport après avoir été signé "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant demeurera annexé aux présentes pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 6 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de SEPT MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 7.693.500.-) représentée par SOIXANTE-ET-UN MILLE CINQ CENT QUARANTE-HUIT (61.548) parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (EUR 125.-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Frais

Le montant au moins approximatif, des frais dépenses rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge suite au présent acte, est évalué approximativement à € 5.200.-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L.Cozzani, G.Bock, P.Troquet, Moutrier Blanche

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 04 mai 2009. Relation: EAC/2009/5076. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Releveur (signé): A.Santioni.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 5 mai 2009.

Blanche MOUTRIER.

Référence de publication: 2009056206/272/98.

(090065317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Fine Island S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 22, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 104.179.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009056139/10.

(090065163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Marlena S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 83.378.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009056141/10.

(090065164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Haar Galerie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6680 Mertert, 7, rue Haute.

R.C.S. Luxembourg B 75.328.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009056143/10.

(090065172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Rosa Trade & Management, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 130.886.

L'an deux mille neuf, le trois avril.

Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A COMPARU:

Monsieur Lionel ALVES, délégué commercial, demeurant à L-6555 Bollendorf-Pont, 27 route de Diekirch.

Lequel comparant déclare qu'il est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée "Rosa Trade & Management", avec siège social à L-6440 Echternach, 3 rue de la Gare, constituée suivant acte reçu par le notaire Paul DECKER, de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 5 février 2007, publié au Mémorial C numéro 2117 en date du 27 septembre 2007, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le prédit notaire Paul DECKER, en date du 21 août 2007, publié au Mémorial C, numéro 2111 en date du 27 septembre 2007

Ceci exposé, l'associé représentant l'intégralité du capital social, a déclaré vouloir se considérer comme dûment convoqué en assemblée générale extraordinaire et, sur ordre du jour conforme dont il reconnaît avoir eu connaissance parfaite dès avant ce jour, a pris les résolutions suivantes sur l'ordre du jour suivant:

1. Transfert du siège social et modification du premier alinéa de l'article deux des statuts.
2. Modification de l'objet social et modification de l'article 3 des statuts.

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de Echternach à Foetz et de modifier par conséquent le premier alinéa de l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 2. (1^{er} alinéa). Le siège social est établi à Foetz

(Le reste sans changement).

L'adresse du siège est fixée à L-3895 Foetz, 10 rue de l'Avenir.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société et de modifier par conséquent l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 3. La société a pour objet tant au Luxembourg qu'à l'étranger:

- l'import et l'export de tous types de véhicules à moteur et de pièces détachées ainsi que l'import, l'export, l'achat et la vente, la mise en valeur, de produits alimentaires, ménagers et de toutes autres sortes de marchandises et d'équipements de machines, d'outils de tous genres sauf ceux qui sont interdits par la loi.

(le reste sans changement).

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, sont évalués approximativement à HUIT CENT EURO (800.- EURO).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec le comparant au paiement desdits frais.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la présente assemblée à été clôturée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Alves , Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 avril 2009. Relation: EAC/2009/4165. Reçu: soixante-quinze euros 75,00.-€

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 avril 2009.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2009056213/203/50.

(090065020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Concord Premium Fund, SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1952 Luxembourg, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre.

R.C.S. Luxembourg B 136.668.

—
AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausendneun, am neunundzwanzigsten April.

Vor dem unterschriebenen Notar Marc Lecuit, mit Amtssitz in Mersch.

Ist erschienen:

Die Aktiengesellschaft deutschen Rechts "Concord Capital Management AG", mit Sitz in D-6031 Frankfurt am Main, Große Gallusstraße 9, eingetragen im Handelsregister von Frankfurt am Main unter der Nummer HRB 47805,

hier vertreten durch Herrn Ralf FUNK, Geschäftsführer der Gesellschaft HSBC Trinkaus Investment Managers SA, beruflich wohnhaft in Luxemburg,

auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift, ausgestellt am 24. April 2009.

Die erteilte Vollmacht, ordnungsgemäß durch den Erschienenen und den Notar unterzeichnet, bleibt diesem Dokument beigelegt, um mit demselben registriert zu werden.

Der Erschienenene, in seiner erwähnten Eigenschaft, hat den unterzeichneten Notar ersucht nachstehende Erklärungen zu beurkunden:

Die Gesellschaft "Concord Premium Fund, SICAV-FIS", eine "societe d'investissement à capital variable" mit Sitz in L-1952 Luxembourg, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, eingetragen im Handelsregister unter der Nummer B 136.668, wurde für eine unbegrenzte Dauer gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch Maître Marc LECUIT, Notar mit Amtssitz in

Mersch, am 13. Februar 2008 und veröffentlicht im Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 636 vom 14. März 2008.

Die erschienene Aktiengesellschaft „Concord Capital Management AG“ erklärt nach Auszahlung aller Aktien bis auf eine (1), Inhaberin der einen übriggebliebenen Aktie der vorgenannten Gesellschaft zu sein.

Die Erschienenene erklärt in ihrer Eigenschaft als alleiniger Aktionär der Gesellschaft "Concord Premium Fund, SICAV-FIS", deren Satzung zu kennen und über deren finanzielle Lage bestens informiert zu sein.

Die Erschienenene erklärt demnach die Gesellschaft "Concord Premium Fund, SICAV-FIS" vorzeitig und mit sofortiger Wirkung aufzulösen und zu liquidieren und ersucht den Notar diese Auflösung und Liquidierung zu beurkunden.

Die Erschienenene übernimmt in ihrer Eigenschaft als Liquidator die Aktiva sowie sämtliche bekannten und unbekanntes Passiva der Gesellschaft "Concord Premium Fund, SICAV-FIS" und haftet persönlich für die von der Gesellschaft eingegangenen Verpflichtungen.

Die Erschienenene erteilt allen Verwaltungsratsmitgliedern und dem Wirtschaftsprüfer Entlastung und erklärt, dass die Bücher und Dokumente der Gesellschaft während fünf Jahren am Sitz der Gesellschaft aufbewahrt werden.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Leudelingen, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, handelnd wie vorerwähnt, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: R. FUNK, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 4 mai 2009. MER/2009/807. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (gezeichnet): A. MULLER.

FÜR GLEICHLAUTENDE ABSCHRIFT, zum Zwecke der Publikation im Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Mersch, den 6. Mai 2009.

Marc LECUIT.

Référence de publication: 2009056493/243/47.

(090066327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

S.J.M. Finance, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 33.825.

Constituée par-devant Me Aloyse BIEL, notaire alors de résidence à Differdange (Grand-Duché de Luxembourg) et maintenant à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 14 mai 1990, acte publié au Mémorial C no 421 du 16 novembre 1990, modifiée suivant acte sous seing privé lors de la conversion du capital en date du 28 septembre 1999, publié au Mémorial C no 103 du 31 janvier 2000.

RECTIFICATIF

L'affectation de la répartition bénéficiaire au 31 mars 2008 a été enregistrée à Luxembourg le 25 septembre 2008 auprès de l'administration de l'enregistrement sous la référence: LSO CU/07921, et a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2008 sous la référence L080145664.05.

Ce dépôt est à remplacer par le dépôt suivant:

L'affectation de la répartition bénéficiaire au 31 mars 2008 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour S.J.M. FINANCE

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009056440/29/24.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD08172. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090064772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.